



Sorties. Avec ce numéro, *Exit Mag* et *Grains de sel*

Reportage. Le grand répit des *tiny houses* pour les femmes isolées

N° 912 • DU JEUDI 1^{ER} AU MERCREDI 7 JUIN 2023 • 2€

TRIBUNE DE LYON

Notre palmarès des communes de la métropole de Lyon

Ces villes et quartiers où il fait bon vivre

Limonest, Dardilly et Charbonnières en tête du classement
À Lyon, le 2^e, roi des arrondissements



R 28223 - DISTRIB - F 2 euros

R 28223 - 912 - F 2 euros



viva.

*c'est plus qu'un magazine,
ce sont des podcasts !*



C 26

**Magazine, site d'actu,
newsletter, vidéos, podcasts...**

viva. c'est plus
qu'un magazine, c'est vous.

viva.villeurbaine.fr

vi||eurbanne

© LAURENT MADELON/CC BUGEY SUD

L'escapade.
Balade
familiale
le long de
l'une des
plus belles
rivières de l'Ain

42

© MAXIME GRUSS

Reportage.
À Oullins,
des *tiny houses*
pour héberger
des femmes
isolées

24

© MAXIME GRUSS

Société.
Notre palmarès
des communes
où il fait bon vivre

26

5 L'édito de Lilian Renard

6 L'instantané de la semaine.
Arthur Fils s'offre Lyon8 Ça bouge
L'invitée.
Raymonde Poncet Monge.
«Il y a un déni total des violences
gynécologiques»12 Le baromètre
des personnalités lyonnaises.
13 Les Confidentiels14 Lieux et gens de pouvoir.
Sécurité. L'État et Lyon
se félicitent d'une embellie,
l'opposition en demande plus
Presqu'île. Un recours
déposé contre le projet
de zone à trafic limité
Pollution. Le Sénat brocarde
les ZFE, le Grand Lyon persiste
dans son projet18 Aménagement
& environnement.
Part-Dieu-Sept-Chemins.
Premier feu vert et note
salée pour le bus express
de l'Est lyonnaisCité administrative
d'État. Le chantier, reporté,
décale l'agrandissement
de la place du Lac20 Sciences et innovation.
Recherche. Lyon va se
pencher sur le lien entre cancer
et vieillissement22 Économie.
Justice. Les ex-Toupargel
iront «jusqu'au bout»23 La vie juridique.
Technologie. «L'IA ne
va pas court-circuiter
les professionnels du droit»24 Focus
Reportage. À Oullins,
des *tiny houses* pour héberger
des femmes isolées26 Dossier
Société. Notre palmarès des
communes où il fait bon vivre36 Sorties
Les immanquables.
Danse. La Biennale défile
en tenue de combat38 Pêle-mêle. Expositions,
clubbing, classique...40 Cinéma.
L'Amour et les forêts.
De Valérie Donzelli
Omar la Fraise. D'Elias Belkaddar
La Petite Sirène. De Rob Marshall41 C'est pas du Bergman.
Renfield. De Chris McKay42 L'escapade.
Balade familiale le long de l'une
des plus belles rivières de l'AinL'Instant T
44 L'Est lyonnais de...
Mourad Merzouki46 Top gourmand.
Les meilleurs restaurants
libanais de Lyon47 Chaud devant.
Refugee Food Festival
Le mercato des restos48 Le restaurant de la semaine.
Les Claudiennes.
Le bistrot au *mustikkakukkos*49 Sur le pouce.
Tartàclo. La reine des tartes
Où boire un verre.
Point Nommé.
Le point... de rencontres50 Une rue à la loupe...
Lyon 7^e. Rue Salomon-Reinach
51 Le portrait.
David Scaringella. Davennska52 Patrimoine.
Il était une fois...
Le tunnel de Fourvière
Le jour où...
Le palais Saint-Pierre a accueilli
le musée des Beaux-Arts
Qui est-ce?
Joseph-Marie Jacquard
Parlons lyonnais. Trivaste54 Annonces légales
Ventes aux enchères,
appels à candidatures,
annonces judiciaires et légalesDépense
60 Lyon dans les médias.
62 Bulles.
La fondation de Lugdunum 9/10Avec ce numéro Exit #110
et Grains de Sel #180.

LA SEMAINE PROCHAINE

À Lyon, la culture
en résistance

LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE



Mylène
Farmer



Harry
Styles



107.3^{FM}



LILIAN RENARD
RÉDACTEUR EN CHEF
@lilian_renard

Édito

Sécurité à Lyon, audit inutile et coups politiques

L' Hôtel de Ville croule déjà, remisés dans les placards et les fonds de tiroirs, sous un monticule d'audits en tous genres, de rapports d'experts et de comités divers, de notules et bidules oubliés. Les 30 pages du rapport d'inspection et d'évaluation sur les questions de sécurité à Lyon, fruit d'une mission demandée par l'opposition, iront selon toute vraisemblance rejoindre ce cimetière fourni des intentions louables et des manœuvres dilatoires. La mission a fait pschitt... En tout cas, elle n'apporte rien de nouveau, ni critères d'évaluation des politiques engagées, ni approche originale, voix dissonantes ou appréciations extérieures sur l'état réel de la sécurité à Lyon. « *Un chameau, c'est un cheval dessiné par une commission d'experts* », disait Francis Blanche. Sous le contrôle de la majorité écologiste, elle a surtout ici accouché d'une souris. Certes, on imaginait mal l'exécutif donner à ses adversaires le bâton pour se faire battre...

L'opposition pensait pourtant pouvoir porter le fer au cœur du dispositif municipal, y renouveler ses critiques et en pointer les ambiguïtés. Sitôt le ton et le fond banal du rapport connus, elle a donc choisi de le court-circuiter et de s'en désolidariser avec grand bruit. Et de l'exploiter pour ce qu'elle en espérait : une affaire politique menée dans un front uni. Les Verts pensaient eux s'en servir pour lever tout procès en dogmatisme et assurer qu'ils montraient patte blanche en confiant la présidence de cet objet politique à la droite. Ils en auront surtout limité la portée. Il ne fallait pas espérer plus que ces usages tactiques et ces coups politiques. Ainsi, à part relever qu'il manque toujours 73 policiers municipaux sur les 364 postes ouverts, qu'il serait bon de racheter des chevaux pour la brigade équestre ou que 500 demandes d'enlèvement de tags restent insatisfaites, ce rapport s'en tient à l'inventaire de la boutique. Soit, sans surprise, pour rappeler la difficulté de recrutement des policiers municipaux malgré l'ouverture de postes et l'effort salarial consenti par la Ville, renouveler les réticences municipales sur la vidéosurveillance ou pointer la difficulté du dialogue avec l'État qui d'ailleurs a décliné tout échange au nom de son devoir de réserve.

Rien qui ne viendra donc éclairer d'une nouvelle lumière la politique municipale sur la sécurité. Elle oscille, sur un fil tendu entre signaux positifs et sorties contradictoires, entre volonté de paraître déterminé et gages donnés à sa base militante. Un coup de barre de Grégory Doucet pour dénoncer les violences et dégradations répétées en ville ou se féliciter des bons chiffres de la sécurité, un autre à l'opposé par son adjoint vantant la désobéissance civile. Comme sur la mer intranquille, c'est en tirant des bords que la Mairie a choisi de voguer. ■

ILS LE DISENT ICI



© TOM AUGENDRE

« Il y a plein de pratiques dingues dans le monde gynécologique. »

RAYMONDE PONCET MONGE
Sénatrice du Rhône et de la Métropole de Lyon (EELV) > **P8**

« Au niveau de la tranquillité, c'est unique. La nature est partout, on est un petit village communautaire et c'est super parce qu'on partage tout. »

IVA
Habitante de Limonest > **P32**



© MAXIME GRUSS



© SUSIE WAROUDE

« Pour l'équilibre personnel, je pense que c'est important de revenir à ces espaces qui nous ont construits. »

MOURAD MERZOUKI
Chorégraphe > **P45**

« J'essaie de faire des choses très poétiques et de coller au maximum à la personnalité des gens. »

DAVID SCARINGELLA
Fabricant de luminaires à partir d'objets de récupération > **P51**



© S.W.

TRIBUNE DE LYON

Édité par **Rosebud SA** • 10 rue des Marronniers, CS 40215, 69287 Lyon Cedex 02 • Pour joindre votre correspondant, composez le 04 72 69 15 15. Fax 04 72 44 92 04 • www.tribunedelyon.fr • Courriel: redaction@tribunedelyon.fr • Fondateur Fernand Galula • Directeur de la publication

et de la rédaction François Sapy • Directrice générale déléguée Stéphanie Liohier • Responsable administratif et financier Marie-Thérèse Duran • Assistante de direction Vincianne Hennrich • Rédacteur en chef Lilian Renard • Chef d'édition Romain Desgrand • Chef d'édition web Étienne Combier • Secrétaire générale de rédaction Véronique Lopes • Maquette, SR et relecture Estève Gili, Richard Gioria, Sandrine Reverdy, Delphine Pyrek • Rédaction Mathilde Beaugé, Clarisse Bioud, Lucile Brière, Iris Bronner, Maxence Depienne, David Gossart, Rodolphe Koller, Luc Hernandez, Enzo Maisonnat, Clarisse Portevin • Photographes Maxime Gruss (une), Susie Waroude • Illustratrice Camille Gabert • Responsable commerciale Fabienne Gaudin • Cheffes de publicité Virginie Gautier, Hélène Laforge • Développement commercial juridique Victor Brunet-Lecomte • Responsable diffusion-abonnements Camille Chrysostome abonnement@tribunedelyon.fr (04 72 69 06 67) • Diffusion, abonnements Faustine Cornu • Responsable marketing digital Marie-Solange Chastenot • Marketing digital Salomé Ficarrelli, Fanny Andriamaroandraina • Community manager Antoine Silveri • Ont collaboré à ce numéro Julien Duc, François Mailhes, Jean-Baptiste Martin • Journalistes stagiaires Antonin Rollion, Sacha Terrier, Anouk Vassé • Toutes les photos de cet hebdomadaire sont « droits réservés » • ISSN 1777 9332 Numéro de com mission paritaire 1227 C 87506 • Impression: Imprimerie Chirat à Saint-Just-la-Pendue (42) • Origine du papier: France • Taux de fibres recyclées: 100% • Réchauffement climatique par exemple: 137,5 g de CO₂.



L'instantané de la semaine

PAR MAXIME GRUSS

Arthur Fils s'offre Lyon. Le Français de 18 ans a remporté l'Open Parc à la Tête-d'Or en battant en finale, samedi 27 mai, l'Argentin Francisco Cerundolo, 28^e joueur mondial. Arthur Fils succède ainsi à Cameron Norrie et Stefanos Tsitsipas au palmarès du tournoi ATP 250. Une première victoire en tournoi au scénario étrange pour celui qui a bénéficié de la disqualification de Mikael Ymer (cassage de raquette contre la chaise de l'arbitre) puis du forfait de Félix Auger-Aliassime. En quelques mois, Fils est passé de la 251^e à la 63^e place mondiale. Très vite, dès lundi, il rejouait et perdait au premier tour de Roland-Garros contre l'Espagnol Alejandro Davidovich Fokina (29^e). **DAVID GOSSART**



Raymonde PONCET MONGE

« Il y a un déni total des violences gynécologiques »

La sénatrice lyonnaise Raymonde Poncet Monge (ÉELV) est à l'origine d'une proposition de loi pour lutter contre les violences obstétricales et gynécologiques. Il est urgent, explique-t-elle, de nommer, sanctionner et former. En parallèle, l'élue continue de mener la fronde contre la réforme des retraites. Elle appelle à « *investir mais ne pas surinvestir* » le 6 juin, date à laquelle l'Assemblée nationale étudiera une proposition de loi qui vise à abroger le texte du gouvernement.

PROPOS RECUEILLIS PAR **RODOLPHE KOLLER**

Vous êtes vice-présidente de la délégation aux droits des femmes au Sénat et vous avez déposé une proposition de loi visant à « renforcer un suivi gynécologique et obstétrical "bientraitant" ». Pourquoi ?

Raymonde Poncet Monge : « Il n'y avait pas, dans le Code pénal, de chapitre sur les violences obstétricales et gynécologiques. Il fallait les caractériser, les nommer, les reconnaître afin de les prévenir. Je me suis aperçue, lors des auditions menées auprès de professionnels des ordres gynécologiques et obstétriques, qu'il y avait un déni total des violences obstétricales et gynécologiques, les VOG. C'est comme les violences policières, ils disent que c'est le fait de certains individus mais que ce n'est pas structurel. Alors même que dans leur formation, il n'y a rien sur ce sujet. Je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de représentants des ordres qui dévalorisaient le métier de sage-femme, et que c'est un peu les mêmes qui se mettaient vent debout si on leur parlait de violences obstétricales. D'ailleurs, je ne sais pas s'il ne faudrait pas supprimer les ordres. Ce ne sont que des conservateurs, les jeunes ne s'y reconnaissent pas. Je ne sais pas comment ils font pour être en retard sur tous les sujets. On ne leur demande pas d'être en avance, mais ce n'est pas normal qu'ils freinent des quatre fers.

Que vous disent les professionnels ?

Que les VOG sont trop médiatisées et que cela donne une mauvaise image du métier. Or Paye ton utérus, qui est un peu comme MeToo sur les VOG, a recueilli 7000 témoignages en 24 heures. Ça va de la remarque sexiste jusqu'à la violence sexuelle (« *Si vous voulez un enfant, il va falloir maigrir.* » ou « *Mais comment ça, vous avez déjà sept enfants ?* »). Il y a aussi la non-remarque : certains praticiens demandent aux patientes de se déshabiller avant d'avoir discuté ou même ouvert leur dossier. Ça, c'est une maltraitance. On ne fait pas un toucher vaginal, et même parfois un toucher rectal, sans consentement. Donc une fois ces violences reconnues, il faut une formation en amont, et des sanctions en aval. Parce que le grand scandale, c'est que l'ordre des gynécologues ne traite pas la moitié des affaires. Très très peu donnent lieu à sanction, dans les cas de viol, ●●●



Le Chanteclair
151 boulevard de la
Croix-Rousse, Lyon 4^e.

— Notre repas —

Salade César.
Burger du Chanteclair.
Un Perrier.

— L'addition —
35,70 €

Mon déjeuner avec **Raymonde Ponce-Monge**

« Je suis du genre : premier jour de travail, je me syndique. » Notre long entretien avec Raymonde Ponce-Monge débute sur les chapeaux de roue, échauffement avant de filer en préfecture pour un entretien avec Fabienne Buccio. « J'aimerais comprendre pourquoi les prostituées de Gerland ont été évacuées en mai alors que la Coupe du monde de rugby n'aura lieu qu'en septembre », lance-t-elle d'un ton franc et direct. Passionnée, la parlementaire se perd parfois dans des explications à tiroirs pour défendre tour à tour les précaires, les femmes, les jeunes, la cause palestinienne... C'est sur le tard que cette ex-communiste s'est ralliée à l'écologie. « Je viens

d'une économie politique marxiste, assume-t-elle. Je suis venue à l'écologie politique par la question sociale. Je ne pourrais jamais être une simple environnementaliste. » Son parcours professionnel est à l'image de cette fibre. Consultante pour la CGT, elle commence par silloner « les boîtes où il y avait des plans de restructuration pour élaborer les propositions alternatives des syndicats ». Puis elle arrive au CCE de Renault Trucks, à Vénissieux, avant de prendre la direction du service de maintien à domicile du 1^{er} arrondissement, alors dirigé par l'écologiste Gilles Buna. « L'association était en quasi-liquidation et on ne voulait pas qu'elle soit

reprise par le 2^e ou le 4^e, qui étaient de droite. » Les compétences sociales du conseil général l'amènent sur les bancs du Département du Rhône en 2011, jusqu'à la création de la Métropole. Elle devient finalement sénatrice en 2020, un peu par hasard. « Les forces militantes écologistes avaient été aspirées à Lyon et à la Métropole, et ils avaient besoin d'une femme. » Elle rejoint alors la commission des affaires sociales, ce qui lui vaudra de croiser le fer avec Olivier Dussopt lors de l'examen de la réforme des retraites. « J'ai mis un point d'honneur à ne jamais lui laisser le dernier mot. C'est moi qui ai fait le plus d'interventions, plus de 500 », se félicite-t-elle.

●●● mais la plupart du temps il s'agit de suspensions avec sursis. On peut aussi dire qu'à partir du moment où il y a une plainte, on la transmet à l'ordre qui est obligé de la transmettre au tribunal avec son avis.

En quoi votre proposition de loi (PPL) se distingue de celle de l'insoumise Sophia Chikirou ?

La mienne a été déposée en janvier, la sienne en mars. Moi je l'ai titré "pour un suivi gynécologique et obstétrical 'bientraitant'". Parce que je veux que cette loi soit adoptée, et aucun praticien ne peut s'opposer à un suivi "bientraitant". On a aussi tenu à inscrire cette PPL dans les discriminations croisées, ce que d'autres appellent "l'intersectionnalité". C'est-à-dire : qu'est-ce qui se passe quand en plus vous êtes noire, d'origine maghrébine, en situation de handicap, homosexuelle, homme trans, en surpoids... J'ai découvert que, lors de l'accouchement, il y a une échelle de la douleur pour les femmes qui n'ont pas de péridurale. Lorsqu'il s'agit de femmes noires ou d'origine maghrébines, il y a un préjugé raciste qui voudrait que ces femmes soient plus expressives que les femmes blanches. Donc dans les échelles d'évaluation de la douleur de zéro à dix, lorsqu'elles disent sept, certains médecins évaluent à quatre. Même chose pour les personnes en situation de handicap.

La question du consentement est centrale dans votre proposition de loi.

La loi Kouchner sur le consentement n'est pas appliquée. Et ça, jusqu'à l'accouchement : beaucoup de cliniques font plus d'épisiotomies parce que c'est plus pratique, plus de déclenchements, de césariennes, etc. Il y a plein de pratiques dingues dans le monde gynécologique. J'ai appris un truc qui s'appelle le "point du mari". Quand il y a eu une épisiotomie, il faut recoudre très serré afin que l'acte sexuel du mari reste agréable. C'est connu dans le monde gynécologique mais c'est tu. Or ce n'est pas parce que c'est minoritaire qu'il ne faut pas en parler, le caractériser, le sanctionner, et former. Donc c'est tout un travail sur le consentement qu'il faut mener. Beaucoup de gynécologues disent : *"Elles viennent me voir donc elles consentent à être examinées. Le consentement est tacite."* Non, aucun consentement n'est tacite.

Vous avez également été désignée par le groupe écologiste pour mener la bataille contre la réforme des retraites dans la chambre haute. Les débats à l'Assemblée nationale ont été beaucoup médiatisés, moins ceux du Sénat. Que s'y est-il passé ?

Les partis de gauche et écologistes ont choisi une stratégie différente de celle adoptée à l'Assemblée. La différence pour nous, c'est qu'il était sûr que nous étudierions l'article 7, le fameux article qui repousse l'âge de départ de 62 à 64 ans. Je ne juge pas la stratégie de l'Assemblée. Avec le recul, on peut tout raconter, mais ce n'était pas inconséquent de ne pas aller à l'article 7, parce qu'au moment où il allait être étudié, je pense que ce serait passé. Il n'y avait pas encore eu toutes les journées de

« C'est une bataille que l'on ne peut pas perdre parce qu'après, tout va passer. »

mobilisation, tout le travail de déconstruction des mensonges, notamment les 1200 euros, le passage d'un refus spontané à un refus plus conscientisé, argumenté. Or si l'article 7 passait, il y avait le risque de démobiliser le mouvement social.

La légitimité du Parlement se serait imposée.

C'est le fameux "parcours démocratique" qu'ils nous vendent aujourd'hui, alors que ce parcours a été interrompu par une mesure autoritaire. D'autant plus qu'ensuite, ça partait au Sénat et là c'était acquis puisque ça fait quatre ans qu'ils nous le proposent. Mais l'absence de débat sur l'article 7 à l'Assemblée a contrarié la CFDT et la CGT, et nous nous devions de l'avoir. Les syndicats ont d'ailleurs pas mal communiqué sur le fait qu'ils étaient mécontents de la stratégie parlementaire. Au passage, c'était limite parce qu'en vertu de la charte d'Amiens, les partis ne se mêlent pas de la stratégie syndicale, mais ça va dans les deux sens. C'est dommage qu'ils n'aient pas pu mobiliser à partir de l'absence de débat au Sénat.

Cela vous a-t-il déçu ?

Le Parlement est déjà faible dans ce régime présidentiel, mais en plus, tout ce qui pouvait être mobilisé pour le rendre encore plus faible l'a été. C'est aussi un des indices que l'on dérive vers une société illibérale. La légitimité centrale c'est l'élection présidentielle, et entre-temps, tous les contre-pouvoirs sont affaiblis par un régime qui devient de plus en plus autoritaire et crée des lois *ad hoc* pour affaiblir le droit associatif, le droit de manifester... Ces outils sont dangereux. Le contrat d'engagement associatif, vous voyez ce que l'extrême droite en ferait si elle arrivait au pouvoir...

L'Assemblée nationale étudiera le 6 juin la proposition de loi du groupe LIOT, aucune chance qu'elle soit adoptée au Sénat a priori...

Ce n'est pas gênant. De toute façon, l'exécutif garde la main. Les présidents des deux chambres peuvent ne pas convoquer de commission mixte paritaire, ils peuvent faire durer le truc... C'est à double tranchant, c'est pour ça qu'il faut investir cette journée mais pas la surinvestir. Imaginez qu'elle ne soit pas votée. Parce qu'il va y avoir une telle pression sur tout le monde... Et même si ça passe, ça sera à une ou deux voix. Par contre, ça réactualiserait le fait que vous avez la population française, les syndicats, un ensemble de partis et maintenant l'Assemblée qui sont opposés à cette loi. C'est une bataille que l'on ne peut pas perdre parce qu'après, tout va passer, donc le rendez-vous du 6 juin aiderait à remobiliser. ■



BIO EXPRESS

01.08.1951

Naissance à Garches (Hauts-de-Seine).

1991

Économiste au comité central d'entreprise de Renault Trucks.

2000

Première carte chez EÉLV, anciennement Les Verts.

31.03.2011

Élue conseillère générale du Rhône dans le canton de la Croix-Rousse.

27.09.2020

Élue sénatrice du Rhône.



ABONNEMENT ENTREPRISES

SAISON 2023-2024



**S'ABONNER À
L'OLYMPIQUE LYONNAIS
C'EST VIVRE UNE SAISON
PLEINE DE PASSION**

billetterie.entreprises@ol.fr



**OL
BUSINESS TEAM**

TOP 3

Cumul des
points depuis
le 01.01.2023

+4



DELPHINE CASCARINO. Fragilisée. Fin de saison douce-amère pour l'attaquante lyonnaise. Vainqueur de la Coupe de France et sacrée championne tricolore cette saison avec l'OL, la San-Priote a également reçu le trophée de la meilleure joueuse de première division dimanche soir. De bon augure pour la Coupe du monde cet été? Hélas non, puisqu'elle va devoir subir une opération après une rupture partielle du ligament antérieur droit, qui la privera également du début de saison prochaine.

+6

+3

Nouvelle entrante



STÉPHANIE IGUNA. Gourmandise. Mêler cuisine de rue et terroir lyonnais, c'est chose faite avec l'ouvrage *Street food des gones*, sorti en décembre 2021. Et ce week-end, le travail de Stéphanie Iguna et Quentin Ponzio (de Food Factory, agence d'innovation culinaire) et du duo de La Buvette Lyonnaise (Maëva Chanoux et Cyril Montégu) a remporté le titre du meilleur livre de l'année consacré à la street food par le *World Cookbook Awards* lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Umea, en Suède.

+3

+1



HERVÉ LEGROS. Expertise. Bravo à Alila, lauréat du label Happy At Work. Il faut dire que le promoteur lyonnais n'a pas ménagé ses efforts... les locaux de l'entreprise avaient en effet été perquisitionnés en janvier dans le cadre d'une information judiciaire relative à des infractions au droit du travail à la suite d'une quinzaine de plaintes de salariés, tandis que le PDG et son épouse avaient été placés en garde à vue. Et le 3 mars, Hervé Legros avait été condamné aux prud'hommes pour faute grave...

-5

-1



MARINE JOHANNÈS. Placardisée. Championne de France, vainqueur et meilleure marqueuse de l'Eurocoupe de basket, l'arrière de l'Asvel est dans la forme de sa vie. Et elle aurait pu conclure cette superbe saison avec un nouveau titre sous le maillot de l'équipe de France à l'occasion de l'Eurobasket qui débutera le 15 juin. Or la joueuse a été écartée du groupe en raison d'un aller-retour à New York afin de signer un contrat en WNBA qui empiéterait sur le stage de préparation des Bleues.

+2

-2

Nouvel entrant



OLIVIER DE GERMA. Catéchise. Après avoir annulé un DJ set prévu à Fourvière et Saint-Jean sous la pression d'intégristes et de l'extrême droite, le diocèse de Lyon vient à nouveau de céder aux extrémistes. Cette fois, c'est le relais automatique sur son site internet d'une conférence intitulée «Le Puy du Fou: entre spectacle, histoire et idéologie» qui a provoqué le courroux de Philippe de Villiers. Un tweet plus tard, le diocèse se confondait en excuses et retirait la mention de l'événement.

-2

-5



ALEXANDRE VINCEDET. Pénalisé. Le député LR du Rhône a été condamné à 1000 euros de dommages et intérêts le 23 mai pour diffamation à l'encontre du président de l'association milliardaire Mouvement pour une solidarité internationale (MSI), Abdelaziz Boumediene, rapporte *Le Progrès*. Menacé de mort sur les réseaux sociaux, l'ex-maire de Rillieux avait porté plainte contre quatre hommes, dont Abdelaziz Boumediene, qui avait par ailleurs fait l'objet d'un message qu'il estimait diffamant.

-5

FLOP 3

Lyon.

Près de 500 tags attendent d'être effacés

En temps normal, la direction du cadre de vie de la Ville de Lyon, chargée des sanitaires publics ainsi que de l'enlèvement des tags et de l'affichage sauvage, travaille déjà à « *un rythme soutenu* ». Mais avec les manifestations contre la réforme des retraites qui se multiplient depuis le début de l'année, ce sont environ 500 tags qui attendent d'être effacés, d'après le rapport de la mission d'information et d'évaluation sur la sécurité à Lyon. En cause, « *un problème d'effectifs tant dans l'équipe de la régie que chez les prestataires de la Ville. Il y a peu de candidats qualifiés et ayant une expertise technique d'enlèvements de tags* », d'après le document. Il faut dire que la mission est titanesque : ces quatre dernières années, ce sont 237 093 m² qui ont été détagués, l'équivalent de la surface de la place Bellecour tous les ans. **R.K.**

Les confidentiels



Sécurité. La police municipale remonte en selle

Créée en 2015, la brigade équestre de la police municipale de Lyon était jusqu'ici restée assez modeste. Sa mission : patrouiller dans les parcs, sur les berges ainsi qu'en Presqu'île. Un an après le début du mandat, la Mairie écologiste a fait aménager une carrière de 800 m² au parc de la Tête-d'Or moyennant 90 000 euros, et permettant d'éviter de longs et pénibles allers-retours jusqu'à Miribel. Depuis, le nombre de cavaliers est lui passé de trois à neuf, nécessitant l'achat de nouveaux chevaux. **RODOLPHE KOLLER**

Sytral.

Daniel Valéro, défenseur des cars Berthelet

Sytral Mobilités a voté le 25 mai une délibération qui acte le montant que les cars Berthelet (établis à Crémieu) lui doivent : 1,2 million d'euros constitués en partie des pénalités pour les transports que l'entreprise n'a pu assurer dans l'Est lyonnais, à cause notamment de la difficulté à recruter des chauffeurs. Une délibération qu'a refusé de lire le maire de Genas et vice-président de la communauté de communes de l'Est lyonnais (CCEL), Daniel Valéro. Même si le président du Grand Lyon, Bruno Bernard, devait recevoir les dirigeants de l'entreprise le lendemain, Valéro trouvait, en aparté, la réaction tardive. « *Il ne faut pas mettre en l'air une entreprise familiale qui a toujours joué le jeu* », a-t-il lancé. Un Valéro décidément revendicatif : il a aussi regretté que les quatre millions d'euros payés par la CCEL pour le versement mobilité soient invisibilisés, noyés dans la masse du compte financier. « *Quand on demandera un bus, qu'on ne vienne pas nous dire qu'on n'a pas les moyens !* » **D.G.**

Besoin
d'un **avis**
sur les films
à **(ne pas)**
manquer ?

Rendez-vous sur
www.abusdecine.com

ABUS DE CINÉ

Parce qu'on n'en a jamais assez !



© SUSSE WAROUDE

Sécurité.

L'État et Lyon se félicitent d'une embellie, l'opposition en demande plus

Depuis deux ans, 300 nouveaux policiers ont été dépêchés dans le Rhône.

Après plusieurs années de polémiques sur la Guillotière, prolongées depuis quelques mois par les vives réactions aux violences et dégradations commises en marge des manifestations contre la réforme des retraites, l'État a dressé le 25 mai un bilan de la sécurité «positif» à Lyon au cours du premier trimestre de l'année. La doctrine de la préfète du Rhône, Fabienne Buccio, «occuper le terrain», semble porter ses fruits. Depuis 2021, ce sont en effet 300 policiers supplémentaires qui ont été déployés, tandis que le nombre de patrouilles a lui aussi été revu à la hausse. Les violences dans les transports publics ont ainsi chuté de 42 % (280 faits relevés) quand les vols avec violence baissent de 24 % (891 faits) et les cambriolages de 25 %. La stratégie de «harcèlement» des forces de police et de gendarmerie en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants présente elle aussi un bilan encourageant. D'après leurs relevés, 555 trafiquants ont été mis en cause depuis janvier et 2 252 amendes

délivrées contre des usagers. En termes de saisies, le bilan fait état de 600 kg de cannabis confisqués dans le Rhône (+39 %), 41 kg d'héroïne et 15 kg de cocaïne. À ce jour, dans le département, 156 points de deal sont connus des services de police et gendarmerie, en baisse de 11 % d'après eux. En revanche, les violences intrafamiliales continuent d'augmenter, avec 2 541 victimes identifiées (+12 %).

Cellule «anti-rodéo». Pour les forces de sécurité, ce début d'année aura aussi été notablement marqué par le maintien de l'ordre et les manifestations contre la réforme des retraites, souvent théâtre de violences à leur endroit de la part de groupes constitués. Fabienne Buccio a tenu à «leur rendre hom-

mage», rappelant que 249 agents ont été blessés depuis janvier et 253 personnes interpellées, dont «plus de la moitié ont fait l'objet de poursuites judiciaires» selon le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) Nelson Bouard. Après des mois de tension avec la Préfecture sur le sujet, la Mairie s'est évidemment réjouie de ces données. «Fruit d'un partenariat défini comme exigeant entre la Ville de Lyon et les services de l'État, la municipalité se réjouit de l'amélioration de la situation qui vise à offrir les meilleures conditions de tranquillité et de sécurité à toutes les Lyonnaises et tous les Lyonnais.» L'Hôtel de Ville se félicite notamment du succès «de la cellule «anti-rodéo» [qui] a permis de saisir plus de 60 engins». ■

LILIAN RENARD

«Rapport d'autosatisfaction». Le rapport de la mission d'information et d'évaluation sur la sécurité ne sera présenté en conseil municipal que le 29 juin, mais l'opposition en a déjà dressé un bilan catastrophique le 30 mai. «La majorité s'est sentie agressée et ne l'a pas pris au sérieux», déplore Yann Cucherat (Pour Lyon). Pierre Oliver (Droite, Centre et Indépendants) parle d'une «mascarade» et David Kimelfeld (Progressistes et Républicains) d'un «rapport d'autosatisfaction». **R.K.**



Retrouvez
l'actualité politique
lyonnaise sur
tribunedelyon.fr

Presqu'île.

Un recours déposé contre le projet de zone à trafic limité

Après les mises en garde, les opposants au projet d'apaisement de la Presqu'île passent à l'attaque. Le bilan de la concertation, approuvé en conseil de la Métropole de Lyon le 27 mars dans la douleur – non pas sur le fond mais quant à la méthode –, fait en effet l'objet d'un recours déposé le 26 mai devant le tribunal administratif de Lyon. Pour rappel, le projet consiste en la création d'une vaste zone à trafic limité (ZTL) et en une réorganisation des lignes de bus pour favoriser la piétonnisation du nord de la Presqu'île. Or, d'après 11 associations et 8 commerçants des 1^{er}, 2^e, 4^e et 5^e arrondissements, trop de manquements ont été constatés

et fragiliseraient la délibération : le projet ne serait pas conforme au plan de déplacement urbain et pâtirait notamment de l'absence d'études d'impact, notamment sur le report de la circulation automobile et les conséquences sur le réseau de transports en commun. Ce dernier point avait d'ailleurs fait l'objet d'un courrier adressé au maire de Lyon Grégory Doucet et au président de la Métropole de Lyon Bruno Bernard le 12 avril, courrier resté sans réponse d'après les requérants. Si certains petits aménagements temporaires ont déjà vu le jour, le projet définitif ne sera livré qu'en 2030. **L.B.**

« **Prévenir les gens venus de mai à décembre, c'est curieux pour un incident unique** »

5000 patients passés par le centre de soins dentaires des HCL (Lyon 7^e) en 2022 ont reçu un courrier les incitant à se faire dépister contre le VIH et les hépatites, révèle *Le Progrès*. Secrétaire générale de la Fédération autonome de la fonction publique hospitalière, **Chaïba Khaïf-Janssen** s'interroge sur une telle missive.



Ça s'est passé ici



© OLIVIER CHASSIGNOLE - PHOTO D'ILLUSTRATION

Aéroport Saint-Exupéry. L'annonce de la suppression des vols intérieurs lorsqu'une alternative ferroviaire en moins de 2h30 est possible n'aura pas de conséquence à Lyon. En effet, non seulement la liaison avec Orly est la seule à disparaître, mais elle n'avait déjà plus cours depuis mars 2020. Quant aux liaisons avec Marseille et Paris-Charles-de-Gaulle, elles « ne sont pour l'instant pas concernées, leur suppression est évoquée en fonction d'une amélioration du réseau ferroviaire », précise le gouvernement.

14

Il s'agit du nombre d'amendements déposés par les députés du Rhône (sur 88) contre le projet de loi du groupe LIOT abrogeant le recul de l'âge de départ à la retraite. Cinq d'entre eux l'ont été par Alexandre Vincendet (LR) et neuf par Cyrille Isaac-Sibille (MoDem).

En bref

Enseignement supérieur. Un nouveau directeur à l'ENS

Est-ce la fin des ennuis et l'heure d'un nouveau départ pour l'École normale supérieure de Lyon ? Il y a d'abord eu la démission de Jean-François Pinton à la rentrée 2022, taxé d'autoritarisme et fragilisé par un rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche au sujet du traitement des violences sexistes et sexuelles dans l'établissement. Puis c'est Yanick Ricard, enseignant-chercheur à l'ENS, qui a été nommé administrateur provisoire avant de démissionner à son tour six mois plus tard. Rebelote avec Lamine Boubakar, nommé temporairement le 29 mars dernier avant une affaire de copies perdues lors du concours d'entrée. Charge à Emmanuel Trizac, nommé le 24 mai par Emmanuel Macron, de redorer l'image de l'école. **R.K.**

Loyers encadrés. Le Conseil d'État déboute les propriétaires



© TOM AUGENDRE

Vent debout contre l'entrée en vigueur de l'encadrement des loyers à Lyon et Villeurbanne en novembre 2021, puis à Montpellier et Bordeaux en juillet 2022, les UNPI (Union nationale des propriétaires immobiliers) du Rhône, de l'Hérault et de la Gironde avaient saisi le Conseil d'État afin d'obtenir l'annulation du décret gouvernemental. Saisie afin d'étudier un éventuel « excès de pouvoir » du Premier ministre, la plus haute instance administrative française a estimé dans une décision du 25 mai que tel n'était pas le cas eu égard au montant élevé des loyers, à l'écart important des loyers entre parc privé et parc social, à la faible production de logements et à l'absence de perspectives d'amélioration de la situation.

Vénissieux.

À peine tirée d'affaire, Boostheat dénonce une campagne de déstabilisation



© DR

L'entreprise vénissienne de chaudières innovantes Boostheat a vu son plan de sauvegarde validé par le tribunal de commerce de Lyon le 23 mai grâce à une nouvelle orientation stratégique et au financement de son projet de retournement. Un bilan assaini «grâce aux succès des actions menées sur son désendettement et l'appui solide de son actionnaire de référence HBR Investment Group». Voilà qui met fin à une procédure lancée en octobre 2022 mais ne signifie pas la fin des ennuis. L'entreprise a en effet été contrainte de publier un communiqué le 26 mai afin de démentir les informations d'une agence de presse anglo-saxonne, dont une dépêche (rédigée en français) affirme qu'elle était sur le point d'investir «20 millions d'euros dans l'entreprise Equium et sa technologie brevetée de générateurs remplaçant les compresseurs, permettant de réduire significativement la consommation d'énergie». Le texte ajoutait que Boostheat avait acheté «un bien immobilier à huit millions d'euros». Une information dont l'entreprise dément «catégoriquement la véracité, et qui ne s'inscrit en rien dans le plan de sauvegarde validé par le tribunal de commerce de Lyon». Boostheat se réserve le droit de donner des suites juridiques à cette «tentative de déstabilisation». Contacté pour savoir s'il maintenait ses informations, le responsable de la publication nous a répondu, par mail : «S'ils veulent que je la retire, je leur facture 500 dollars.»

DAVID GOSSART

Pollution.

Le Sénat brocarde les ZFE, le Grand Lyon persiste dans son projet

86 % des Français sont défavorables aux zones à faibles émissions (ZFE). Le chiffre est issu d'une consultation menée auprès de 51 346 personnes par le Sénat. La chambre haute acte ainsi la «très faible acceptabilité» du dispositif, qui concernera une quarantaine d'agglomérations d'ici fin 2024. Des résultats à prendre toutefois avec des pincettes : il ne s'agit pas d'un sondage représentatif mais d'une consultation sur la base du volontariat. Mais qui semble tout de même illustrer un rejet puissant de cette mesure révélant, selon les termes de l'enquête, «un risque de creusement des inégalités sociales» et «de l'exclusion sociale». À Lyon, les écologistes ont d'ailleurs été contraints d'amender leur projet d'extension de la ZFE en début d'année.

«À force de dire partout que c'est une mesure antisociale, qu'il n'y a pas assez de transports, les gens finissent par le croire», réagit Jean-Charles Kohlhaas, vice-président EÉLV de la Métropole de Lyon chargé des Transports. Pour l'élu, ces chiffres sont surtout le résultat d'un manque d'information des citoyens. «L'État est aux abonnés absents. On avance seuls...», dénonce-t-il, pointant également l'abandon de la Région et de SNCF Réseau. «Nous ne reculerons pas face à nos engagements», soutient-il cependant. Le 26 juin, une nouvelle délibération portera sur la réglementation des voitures classées Crit'Air 4, 3 et 2, suivie d'une consultation à l'automne prochain. L'extension du périmètre de la ZFE sera également remise en débat. **I.B.**



© GUILHEM CANAL

La Tour-de-Salvagny. La Métropole va-t-elle faire main basse sur les recettes fiscales du casino?

Dans un rapport consacré à La Tour-de-Salvagny publié le 26 mai, la chambre régionale des comptes (CRC) suggère «la mise en place d'une perception métropolitaine de la taxe» sur le produit des jeux acquittée par le casino Le Lyon Vert : quatre millions d'euros partagés entre la commune et sa voisine, Charbonnières-les-Bains. Compétente en matière de tourisme, la Métropole de Lyon pourrait même se réserver le droit de conserver cette somme. Non pas que l'une des parties l'ait envisagé, mais la CRC pointe la «fragilité juridique» du montage actuel et l'absence de jurisprudence. En cause, une convention héritée d'un fonctionnement baroque remontant à 1984.

Puisque l'établissement est situé à La Tour-de-Salvagny, mais que c'est Charbonnières-les-Bains qui a bénéficié jusqu'en 2018 du classement de ville hydrominérale, les deux communes ont acté un échange de bon procédé : je partage mon classement, tu partages tes recettes. Mais lorsque le statut de ville hydrominérale est retiré à Charbonnières en 2018, une convention prend le relais, prévoyant que La Tour reverse à Charbonnières 47% du montant de la taxe. Or l'un des principes intangibles en droit public, c'est qu'une collectivité ne peut s'engager à verser une somme qu'elle ne doit pas, d'où un risque de contentieux qui fragiliserait alors les finances de Charbonnières. **R.K.**

Tentez de remporter votre place pour le Lyon Street Food Festival organisé par Nomad Kitchens !



1. Scannez le QR Code et découvrez où sont situées les places offertes avec votre magazine Tribune de Lyon

2. À l'aide de la carte, dirigez-vous vers le point de vente de votre choix du 8 au 14 juin

3. Procurez-vous le magazine et remportez votre entrée *

4. Munissez-vous de votre place et rendez-vous au Lyon Street Food Festival, le plus grand festival de cuisine de France

4 jours de fête réunissant plus de 120 chefs et pâtisseries, 200 recettes exclusives, 400 ateliers participatifs et 60 concerts & DJ set.

*dans la limite des stocks disponibles





© FOLIA

Part-Dieu – Sept-Chemins. Premier feu vert et note salée pour le bus express de l'Est lyonnais

Le futur aménagement, route de Genas, sous le périphérique. Le site propre du BHNS sera davantage visible que les simples traits de peinture qui matérialisent son passage aujourd'hui: le bus circulera sur une plateforme dans un enrobé de couleur différente.

Le Sytral Mobilités a validé jeudi 25 mai le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du BHNS (bus à haut niveau de service) entre la Part-Dieu et Sept-Chemins (Bron - Vaulx-en-Velin). Il devrait entrer en service en 2026. Le projet de bus express en site propre accueillera à ses côtés le tracé de la Voie lyonnaise n° 11 (Chassieu-Craponne). Le dossier prévoyant en outre une requalification dite « de façade à façade », la finalisation récente des besoins fonciers a fait apparaître qu'un certain nombre de riverains et commerçants de la route de Genas étaient frappés d'alignement (le projet empiète sur leurs

emplacements, NDLR). D'où l'expropriation possible de domiciles, de commerces... difficile à avaler.

Vacherie douce. Le maire de Bron, Jérémie Bréaud (LR), a d'ailleurs fait demander en conseil d'administration du Sytral à son collègue LR Pierre Oliver ce qui était prévu pour accompagner ces riverains. Car Bron n'est « pas du tout favorable au projet », appuie l'adjointe brondillante aux Mobilités et à la Voirie, Marion Carrier. Elle rappelle que la commune aurait préféré un tramway, plutôt du côté des hôpitaux, et regrette d'avoir vu arriver la Voie lyonnaise dans le projet de cette manière, « actée dans le comité de pilotage du

T6 Nord. Ils bossent de leur côté et n'ont jamais écouté ce qu'on leur a dit ». En conseil d'administration, Bruno Bernard a manié la vacherie douce, faisant mine de s'étonner que, quand il a vu le maire de Bron il y a 15 jours « pendant plus de deux heures, il semblait moins inquiet alors pour les riverains. Mais depuis, c'est vrai qu'il y a eu des articles de presse ». Élu du Sytral chargé du dossier, Vincent Monot a assuré que les riverains « seraient accompagnés au cas par cas. Nous rencontrerons les collectifs dans les prochaines semaines ».

Le projet a vu depuis deux ans sa note gonfler : estimé à 120 millions d'euros en 2020 pour l'ensemble du linéaire jusqu'à l'aéroport, le budget de la seule première partie va aujourd'hui coûter 137 millions d'euros HT – car le tracé a été coupé en deux. Résultat des 12 trolleybus à acquérir, de lignes de contact aériennes à installer, ou d'aménagement urbains de meilleure qualité que ceux initialement envisagés. ■

DAVID GOSSART

Le projet de ligne Centre-Est entre Part-Dieu, Genas et Saint-Exupéry a été coupé en deux en 2021.

Le tronçon Part-Dieu – Sept-Chemins compte sept kilomètres. En heure de pointe, la desserte des 19 stations est annoncée avec une fréquence de sept minutes, de 4 h 30 à 0 h 30. 22 000 voyageurs par jour sont attendus. Des bus articulés pourront permettre ultérieurement d'augmenter la capacité de la ligne. Le second tronçon ne sera pas un BHNS (donc pas en site propre), mais une ligne express de 13 kilomètres aux performances améliorées entre Vaulx-en-Velin – La Soie, Chassieu, Genas et l'aéroport Saint-Exupéry (à un rythme qui n'est pas encore défini). Mise en service fin 2025.



Cité administrative d'État.

Le chantier, reporté, décale l'agrandissement de la place du Lac

«C'est sûr que c'est une mauvaise nouvelle autant pour l'État que pour nous», glisse la vice-présidente de la Métropole de Lyon Béatrice Vessiller. Les projets du Grand Lyon pour verdier la Part-Dieu viennent de prendre un coup de calendrier derrière la tête. La seconde phase du projet de reconstruction de la cité administrative d'État n'a pas trouvé son opérateur. La première phase avait commencé en 2022 avec la construction de 20 000 m² de bureaux sur le terrain longeant le centre commercial entre les rues Servient et Bouchut. La seconde concerne la démolition de l'ancienne cité administrative, rue Garibaldi. Mais les projets

proposés par les quatre candidats, notamment à cause des surcoûts provoqués par la guerre en Ukraine, sont jugés trop élevés. «Tant que l'on n'aura pas de libération de la dalle de la cité, on ne pourra pas faire l'agrandissement de la place du Lac dans le calendrier fixé, tout comme l'aménagement du passage de la rue Garibaldi à ce niveau-là», reconnaît Béatrice Vessiller qui sait qu'elle va devoir compter sur, au mieux, 18 mois de plus dans le processus. Et donc faire une croix sur une réalisation de ce coin de poumon vert sous ce mandat. L'État précise vouloir «relancer une nouvelle procédure en fin d'année 2023». ■

DAVID GOSSART

QUALITÉ DE VIE



Lyon 3^e. J'aime Montchat publie un livre blanc sur son quartier

Cela n'a pas dû arriver souvent qu'une association de quartier fournisse un travail de synthèse aussi complet: J'aime Montchat a travaillé un an et interrogé 506 personnes dont 400 en présentiel pour aboutir à un diagnostic complet du regard que portent ses habitants sur le quartier: transports, infrastructures, sécurité, urbanisme... Le tout supervisé par Philippe Vidal, professeur de géographie et aménagement en université. 80 personnes ont assisté au compte rendu la semaine passée. Avec, en synthèse, un «document de propositions d'améliorations de la qualité de vie à Montchat» qui sera distribué largement, y compris aux collectivités comme la Métropole. Parmi les recommandations: implanter une antenne de police, sécuriser les points noirs sur les pistes cyclables... En espérant que les particularités de Montchat soient mieux prises en compte à l'avenir. «T6 Nord, Voie lyonnaise 12 (photo) et BHNS: trois grands projets passent aux abords du quartier et y ont un impact fort, sans que les bons arbitrages soient toujours choisis», résume Hélène Baronnier, présidente de J'aime Montchat.

Vous épargner les casses-têtes.



C'est aussi ça le métier de Brice Robert Arthur Loyd.



Brice Robert

**CONSEIL
EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE**

- Bureaux
- Locaux d'activités
- Entrepôts
- Commerces
- Investissement

bricerobert.com



Recherche. Lyon va se pencher sur le lien entre cancer et vieillissement

La Fondation ARC pour la recherche contre le cancer met 1,4 million d'euros sur la table pour étudier le lien entre cancer et vieillissement, et les spécificités biologiques en jeu chez les malades, comme d'éventuelles faiblesses des défenses immunitaires. Ce projet sera porté par Thierry Walzer, directeur de recherche à l'Inserm et responsable de l'équipe Activation et transduction du signal dans les lymphocytes au Centre international de recherche en infectiologie (Ciri) de Lyon. « *La pyramide mondiale des âges commence à ressembler à un champignon atomique* », alerte le P^r Gilbert Lenoir, vice-président de l'ARC. « *L'objectif est de pouvoir mieux guider la prise en charge des personnes âgées atteintes de cancer, en adaptant le choix des traitements* »



© ROMAIN ÉTIENNE

aux spécificités de leur système immunitaire», explique Thierry Walzer. En 2022, l'ARC a financé 12 projets dans la métropole de Lyon pour 2,9 millions d'euros.

DAVID GOSSART

Début 2023, cinq subventions « Projets Fondation ARC » ont été attribuées à des équipes de la région lyonnaise, pour un montant de 250 000 euros.

La bonne idée

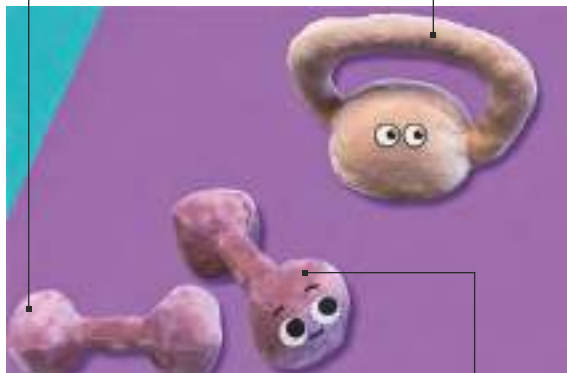
Nous vous avons déjà parlé d'Elies Hamzaoui dans notre rubrique « L'objet de la semaine », en juin 2022, avec On Board Helmet, son concept de casque embarqué et connecté pour trottinettes électriques ou vélos avec support antivol intégré. Depuis, le jeune entrepreneur lyonnais a levé des fonds, amélioré son prototype originel (il embarque désormais une sirène en cas de vol), et vient d'être récompensé courant mai d'une médaille d'or au concours Lépine, prix de la Préfecture de Paris. Les premières livraisons sont attendues en décembre.

L'objet de la semaine. Les peluches sportives non genrées

Joana Jacuzzi est la créatrice de MomOut Family, jeune entreprise lyonnaise d'accessoires pour les mamans ou femmes enceintes, créée en novembre dernier. Elle lance maintenant Fit'Mômes, « le premier jouet peluche en forme d'haltère et de kettlebell (poids pour la musculation, NDLR), conçu pour donner envie aux enfants de commencer le sport dès le plus jeune âge ». Joana explique que « les jouets d'imitation, ceux permettant de "faire comme papa et maman", ont souvent une image désuète. Nous voulions sortir de ces stéréotypes et proposer des jouets véhiculant des valeurs comme le dépassement de soi, une bonne hygiène de vie ou la persévérance ».

Disponibles en précommande depuis début avril par l'intermédiaire d'une plateforme de crowdfunding, ces peluches sont fabriquées de manière éthique dans un atelier en Auvergne-Rhône-Alpes, membre du projet Territoire zéro chômeur de longue durée.

Les peluches Fit'Mômes seront livrées en novembre prochain, juste avant Noël.



© DR

En outre, les jouets sont bien souvent les premiers vecteurs de stéréotypes sexistes. D'où la volonté de concevoir ces portes d'entrée vers le sport de manière non genrée. Pas de tutu rose pour les filles ni de ballon de foot bleu pour les garçons.

En bref

Appel à volontaires. Recherche électrosensible



© D.G.

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) continue une étude pour mieux comprendre l'électrohypersensibilité (EHS). Son étude vise à mieux connaître les personnes électrohypersensibles et renforcer la qualité des recherches scientifiques et la prise en charge médicale. Elle étend aujourd'hui au territoire national une étude de faisabilité réalisée en Bretagne entre 2017 et 2019. La région concernée par cet élargissement de l'enquête est Auvergne-Rhône-Alpes. Cette étude permettra d'aller à la rencontre des personnes électrohypersensibles, et notamment de celles qui ont choisi de s'éloigner, voire de s'isoler des sources d'exposition potentielles. Elle est fondée sur la conduite de trois entretiens successifs en quelques semaines : un sociologique, un épidémiologique et un examen médical gratuit réalisé par un médecin. Ces entretiens auront lieu au domicile de la personne volontaire. Les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes concernés sont le Rhône, la Loire, et une partie de l'Ain, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Si vous êtes électrohypersensible et que vous souhaitez vous porter volontaire, ou pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe de Sépia-Santé : ehs.sepia@gmail.com ou **0788 49 70 73**.

À VOS MARQUES,
PRÊTS,
ENTREPRENEZ



GO **LYON**
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

ENTREPRENEURS

UNE JOURNÉE DE RENCONTRES POUR CRÉER
& DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE



#GoEntrepreneurs

À LA SUCRIÈRE
LYON

22
JUIN
2023

INSCRIPTION GRATUITE sur *Go-Entrepreneurs.com*

Partenaires Officiels



Partenaire Associé



Partenaires Médias

Les Echos



Organisé par

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

Le patron de la semaine.**Ludovic Cessac**

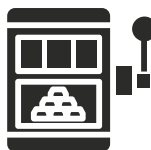
Le Lyonnais a lancé en mars Écho Voyage, une agence de voyages sans avion puisque l'entreprise propose à ses « touristes » de découvrir Tibet, Japon ou Argentine sans se déplacer. Mais plutôt en rencontrant des experts du lieu et en se familiarisant avec le pays depuis Lyon. Apprentissage du yoga, préparation d'un repas afghan... Écho Voyage compte une vingtaine d'expériences, entre initiations de trois heures, micro-immersion d'une demi-journée ou immersion en stage de deux à sept jours.



© JULIE LAMBERT

2

Le nombre de magasins du torréfacteur lyonnais Cafés Gonéo que leur fondateur, Hugues Chazottes, transmet au Chambérien Folliet. Hugues se concentrera sur son restaurant, Copain comme Canard, et transmet Gonéo, dont le nom demeure, à un groupe solide.

Le jackpot. Chiche!

Adeline Cadillon et Coralie Honajzer ont créé Chiche! en 2016 à Lyon. Elles déclinent deux gammes de produits salés et sucrés à base de légumineuses. Leur laboratoire du Beaujolais transforme chaque année 30 tonnes de légumineuses. Elles viennent d'être rejointes par un groupe d'investisseurs lyonnais qui leur apportent un million d'euros. Objectif: tripler les capacités de l'atelier et recruter des commerciaux « terrain ».

Justice. Les ex-Toupargel iront « jusqu'au bout »

« F in de l'histoire? Mais au contraire, ce n'est que le début! », lance M^e Élise Brand, avocate spécialisée dans le droit des salariés, à la sortie de l'audience du tribunal administratif de Lyon lundi 30 mai. La juridiction a examiné le recours de 90 anciens salariés d'ex-Place du Marché contre le licenciement économique, mi-janvier, des 1422 employés de l'entreprise (1900 si on prend en compte l'ensemble du groupe repris par Agihold France). Agihold, détenue par les frères Bahadourian, actionnaire de référence de Grand Frais, avait en effet repris Toupargel début 2020 pour en faire Place du Marché un an plus tard. Wafaa Kohily, secrétaire CGT du CSE de Place du Marché, est là, aux côtés d'une petite délégation venue du site logistique d'Argentan dans la nuit, avec l'espoir « de récupérer un peu de notre dignité. On a été virés comme des malpropres. On ira jusqu'au bout, dans tous les tribunaux, où il le faudra ». Mais pas sûr que le tribunal administratif soit le bon recours: le rapporteur public a recommandé le rejet des motifs de nullité. Si tout semble avoir été fait à minima, les obliga-



Wafaa Kohily et Stéphane Mouly (CGT), entourés de leurs avocats, M^e Rudy Ouakrat et M^e Élise Brand. Derrière eux, des salariées d'Argentan: Rachel H., Laetitia, Mandy Mado.

tions ont été pour lui respectées. Même le plan de sauvegarde de l'emploi pour lequel « nous pensons que c'est service minimum à tous les étages, a souligné le rapporteur. Mais les efforts sont à la seule hauteur des moyens d'une entreprise en liquidation » (ceux d'Agihold France, et pas de sa maison mère, NDLR). Les liquidateurs avaient cherché des compléments financiers de ce côté, en vain. Le

rapporteur convenait que « si la violence de tels licenciements résulte bien des pièces soumises et si la colère est légitime, CSE et salariés ne doivent pas se tromper de cible. Les erreurs et fautes de gestion ne relèvent pas de notre compétence ». Alors que la décision est attendue sous 15 jours, les étapes suivantes devraient donc se dérouler devant les prud'hommes.

DAVID GOSSART

Lire l'article
complet sur
tribunedelyon.fr



Technologie.

« L'IA ne va pas court-circuiter les professionnels du droit »

Si le progrès technologique apporte toujours avec lui son lot habituel de craintes et de réticences, Jérémy Asta-Vola, avocat spécialisé en restructuration d'entreprises en difficulté, contentieux commercial et pénal des affaires au sein du cabinet Morell Alart, n'a pas attendu l'opprobre médiatique pour agir. Face à l'ouverture des intelligences artificielles (IA) au grand public et notamment des « chat-bots » (programme informatique censé répondre à toutes les questions qu'on lui pose), l'avocat lyonnais a voulu couper l'herbe sous le pied des oiseaux de mauvais augure en rédigeant une charte visant à encadrer et éclairer l'utilisation de ces technologies par les professionnels du droit.

Des IA omniprésentes mais maîtrisées. Convaincu que les intelligences artificielles ont un rôle déterminant à jouer à l'avenir, maître Asta-Vola rappelle qu'elles étaient d'ores et déjà utilisées dans le monde du droit sous la forme d'outils consacrés à l'analyse de données juridiques et à la rédaction d'actes juridiques simples. « Ces intelligences existent depuis de nombreuses années, elles se sont simplement bien

plus démocratisées depuis le mois de novembre », analyse-t-il. Ce sont donc avant tout l'ouverture au grand public des IA et la forme qu'elles prennent qui interrogent la profession. En témoigne l'arrivée en mai du « chat-bot » LegiGPT qui affirme connaître « près de 140 000 articles », et devrait être capable de répondre à n'importe quelle question de droit. De quoi donner l'impression de rendre obsolète tout cerveau humain. Pour autant, l'avocat chevronné n'est pas inquiet. « Je ne crois pas que l'IA va court-circuiter les professionnels du droit. Au contraire ! C'est un outil précieux qui va améliorer notre travail. Elle ne remplacera jamais le jugement humain ni même l'empathie ou encore la créativité qui sont au cœur de notre profession d'avocat. »

Une charte en complément des règles déontologiques. Pour la profession, le défi est de taille. Si le respect des règles déontologiques du métier permet déjà la garantie d'une éthique suffisante pour protéger les justiciables, il s'agit maintenant d'assurer une transparence nouvelle pour conserver une relation de confiance entre l'avocat et son client. Ainsi, maître Asta-Vola



© D.R.

prend les devants et propose, par l'intermédiaire de sa charte, de construire un pont entre « nos règles traditionnelles et cette évolution technologique », assurant une garantie du Règlement intérieur national élaboré par le Conseil national des barreaux, couplée à l'introduction en douceur de l'utilisation de ces nouveaux outils.

SACHA TERRIER

LES EXPERTS
■ LYON

par
TRIBUNE DE LYON

**Retrouvez toute l'actualité
des professionnels du droit et
du chiffre dans le Rhône sur
LinkedIn**



À Oullins, des **tiny houses** pour héberger des femmes isolées

Dans le quartier de La Saulaie à Oullins, la Métropole de Lyon vient de financer la création d'un village de 22 *tiny houses* pour héberger des mères et leurs enfants sans solution de logement. Une première étape vers l'insertion alors que le sans-abrisme s'aggrave sur le territoire.

PAR **ROMAIN DESGRAND** | PHOTOS DE **MAXIME GRUSS**

Souliatou a enfilé ses larges lunettes de soleil et sa casquette beige. Il y a quelque chose d'apaisant à la voir profiter de la douceur de l'air du printemps et offrir des sourires sans compter. Ici, elle se sent «à l'aise» comme elle le répète inlassablement alors que son fils Imrane, deux ans, s'égayé à ses pieds. «J'ai l'impression d'être chez moi», ajoute-t-elle. Ici, c'est dans le quartier de La Saulaie à Oullins. Sur une portion de cette grande friche où doit prochainement se déployer un projet d'aménagement urbain d'envergure (logements, bureaux, commerces, etc.), la Métropole de Lyon vient de mettre sur pied 22 *tiny houses*, des petites maisons en bois de 17 m². Une initiative temporaire vouée à disparaître en mars 2026 pour laisser place à la grande mue de ce quartier endormi. «J'ai tout de suite été favorable à ce projet d'urbanisme transitoire, un projet solidaire destiné aux femmes isolées avec enfants de moins de trois ans», souligne Clotilde Pouzergue, maire LR d'Oullins.

« Ici, je suis paisible »

Comme Souliatou, une quinzaine de femmes isolées accompagnées de leurs chérubins ont investi, depuis début mai, ce village situé à quelques enjambées du métro. Dans leur petite maison qui ressemble à un bungalow, les résidentes bénéficient d'un grand lit pliable, d'un autre plus petit avec des barreaux, d'une salle de bain, d'un espace pour cuisiner... À l'extérieur,

un îlot de verdure central pourra bientôt accueillir un jardin partagé. «Avant, je luttai contre les insomnies, raconte une autre habitante. Désormais, je suis paisible. Et ma fille peut courir partout dehors.»

Un accompagnement à l'insertion

La plupart de ces femmes sans toit bénéficiaient déjà d'un accompagnement de la Métropole (l'institution est compétente en matière de protection de l'enfance, NDLR) à travers le financement de nuitées à l'hôtel. Mais avec ce projet baptisé Cocon La Saulaie, la collectivité veut aller plus loin en offrant un cadre propice à l'insertion et un accompagnement personnalisé grâce à la présence du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association animatrice du site. Plusieurs professionnels interviennent ainsi sur place : cheffe de service, assistante sociale, technicien d'intervention spécialisé dans la parentalité, veilleur de nuit pour assurer la sécurité des lieux, etc. «On épaulé les familles dans toutes leurs démarches d'insertion : le travail, la crèche, le bénévolat...», explique Jeanne Castelli, cheffe de service adjointe. Le village dispose d'ailleurs d'un espace partagé avec notamment une salle commune pour les animations.

Le frein de l'irrégularité

«L'idée est de mettre en œuvre une nouvelle manière de faire de l'hébergement, d'accompagner et d'accueil-



Pourquoi le sans-abrisme augmente à Lyon

Interview de Pascal Isoard-Thomas, directeur de l'association Alynea porteuse du Samu social 69.



Les *tiny houses* sont implantées sur un terrain surveillé, proche de la gare d'Oullins. Ces petits habitats pourront être réutilisés sur un autre site à la fin du projet.

lir, notamment à travers la participation des habitants dans le fonctionnement du site, complète Marion Veziant-Rolland, directrice du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. *Cocon La Saulaie et les villages semblables ne résoudront pas la question du sans-abrisme et du mal-logement dans la métropole de Lyon. Mais ce sont des outils précieux, essentiels parce qu'ils permettent d'agir. Ils offrent à des personnes dépourvues de domicile personnel des conditions d'accueil dignes, respectueuses de leur intimité et de leurs besoins ainsi qu'un accompagnement social et un espace sécurisé, bienveillant, pour faire une pause dans leurs parcours parfois chaotiques et repartir de plus belle.* »

Parmi les résidentes, certaines ont échappé aux violences conjugales et beaucoup souffrent d'une situation d'irrégularité, un frein majeur pour dégager un emploi et un logement. *«Ma première source d'inquiétude, c'est l'obtention de papiers, confie Souliatou, originaire du Bénin. J'ai envie de travailler, d'être indépendante. Le point positif, c'est que le fait de bénéficier de cette petite maison me permet d'avoir l'esprit plus libre pour gérer les autres problèmes.»* Dans le quartier de La Saulaie, de nouvelles familles devraient bientôt faire leur arrivée pour venir occuper l'ensemble des maisonnettes du village. Pour créer ce «cocon», la Métropole a investi 1,5 million d'euros. Après 2026, ces habitats miniatures pourront de nouveau être utilisés sur d'autres sites. ■

Bruno Bernard: «Il n'y a pas de solution miracle»

Comme à La Saulaie, plusieurs villages de même type existent déjà sur le territoire métropolitain (à Lyon 9^e avec le Cocon Les Amazones, par exemple) et des projets similaires doivent bientôt voir le jour comme à Villeurbanne où des *tiny houses* vont être mises à disposition de jeunes issus de structures de protection de l'enfance. Au total, 250 personnes devraient ainsi être bientôt concernées par ce dispositif de mini-maisons en comptant les modulaires de La Station (Lyon 3^e). *«Il n'y a pas de solution miracle, il y a une multitude de solutions pour améliorer la situation sur le territoire, lance Bruno Bernard, président écologiste de la Métropole, taclant au passage ses prédécesseurs : La Métropole de Lyon a mis un peu de temps pour assumer cette compétence d'accueil de femmes isolées avec des enfants de moins de trois ans.»*

Les *tiny houses* ne sont pas toujours les bienvenues

Actuellement, le Grand Lyon accueille 1200 personnes en hébergement d'urgence avec environ 40 % de public qui ne relève pas de ses compétences. En 2022, 2600 individus ont été mis à l'abri par la collectivité, alors que la situation du sans-abrisme s'aggrave sur le territoire. Environ 22000 personnes sont ainsi sans logement (+8,3 % depuis 2019) : 12000 en hébergement d'urgence et 10000 sans solution. *«On essaie de développer les projets de *tiny houses*, mais ce n'est pas toujours simple : certaines communes de droite s'y opposent, regrette un proche du président de la Métropole. Heureusement, ce n'est pas toujours le cas, la preuve avec Oullins.»*



La commune de Limonest décroche la première place de notre palmarès.

Notre palmarès des communes où il fait bon vivre

Où fait-il bon vivre dans la métropole de Lyon? Végétalisation, commerces de proximité ou encore nombre d'associations... *Tribune de Lyon* a sélectionné 15 critères pour dresser son classement du bien-vivre sur le territoire. Au-delà des extrêmes atteints par Lyon — en tête pour les restaurants et les transports en commun, au fond du classement pour la sécurité —, certaines communes tirent leur épingle du jeu de manière surprenante.

DOSSIER RÉALISÉ PAR **RODOLPHE KOLLER, ÉTIENNE COMBIER ET ANOUK VASSÉ**

Régulièrement, notre environnement quotidien est marqué par de bonnes surprises : ici un joli parc, là des transports en commun efficaces, ou un vélo non attaché qui ne disparaît pas... À l'inverse, notre ville ou notre quartier de résidence peut se révéler usant, source de nuisances et désagréments, parfois jusqu'à l'insupportable. Pour tenter d'aller plus loin que de seules impressions, pour dépasser les chauvinismes locaux ou les mauvaises réputations enracinées, *Tribune de Lyon* a choisi 15 critères afin de mesurer le bien-vivre dans la métropole de Lyon (*lire notre méthodologie ci-dessous*). Nombre de licenciés dans des clubs de sport, performance énergétique des logements, nombre de médecins généralistes, de restaurants, mais aussi faits de violence... Nous avons listé les éléments qui nous paraissaient les plus probants pour mesurer la qualité de vie. Dans le détail, nous avons inclus le plus possible les arrondissements lyonnais comme des communes à part. Lorsque les données ne le permettaient pas, nous avons pris Lyon comme une commune individuelle. Nos données portent ainsi sur 67 entités. Notre palmarès couronne Limonest, avec 67 points sur 100, suivi de près par Dardilly (65 points) et Charbonnières-les-Bains (64 points). Ces trois communes ont, pour des raisons diverses, été avantagées par notre classement. À l'inverse, Saint-Genis-les-Ollières (40 points), Cailloux-sur-Fontaines (39 points) et Vernaison (38 points) ferment la marche. Que ces dernières soient rassurées : notre palmarès reste subjectif et conditionné à des données accessibles et utilisables. Libre à vous, chers lecteurs et chères lectrices, de le critiquer librement.

Notre méthodologie

Pour bâtir ce palmarès, nous avons sélectionné 15 critères. Dans le détail, nous avons attribué une majorité de points (59) à huit d'entre eux

qui nous paraissaient, en toute subjectivité, plus importants que les autres et, en tout cas, significatifs d'une certaine qualité de vie ou à l'inverse symboles de désagréments notables. Ont ainsi été priorisés : la densité du réseau et des arrêts de transports en commun (dix points), les mètres carrés d'arbres par habitant (huit points), le taux pour 1 000 habitants de cambriolages et violences avec coups et blessures (cinq points chacun), la performance énergétique des bâtiments (huit points), le nombre de restaurants et de commerces de proximité pour 1 000 habitants (sept et huit points) et le nombre de médecins généralistes libéraux pour 1 000 habitants (huit points). Les 41 points restants se répartissent sur le revenu fiscal moyen (sept points), le nombre de licenciés sportifs pour 1 000 habitants (six points), le nombre d'infrastructures sportives et culturelles (six points), le nombre de voitures par foyer (six points), le nombre d'associations pour 1 000 habitants (six points), la présence de lycées sur le territoire de la commune (cinq points) et le nombre de kilomètres de pistes cyclables pour 1 000 habitants (cinq points). Pour chaque critère, le nombre maximal des points est attribué aux communes ayant les valeurs les plus élevées. La moitié des points a été distribuée à celles arrivant dans la moyenne de ce critère. Petite exception : nous avons considéré que le nombre de voitures par foyer n'était pas un critère favorisant le bien-vivre et avons donc accordé un maximum de points aux communes qui en étaient les moins dépendantes. Les données viennent principalement de sources officielles : ministère de l'Intérieur, Insee ou Métropole de Lyon. Nous avons sélectionné les plus récentes et les avons compilées pour atteindre un taux moyen pour 1 000 habitants. ■



Top 3

© MAXIME GRUSS

1. Limonest 67/100

La commune du Nord-Ouest lyonnais est venue apporter un démenti cinglant à nos pronostics de victoire d'un arrondissement lyonnais. Et pour cause: là où Lyon occupe la place du cancre en ce qui concerne le nombre de mètres carrés de nature par habitant et les cambriolages et faits de violence, Limonest brille et se positionne systématiquement dans le peloton de tête. Et même là où l'on pourrait croire Lyon invincible. Pour le nombre de restaurants pour 1000 habitants, seuls les 2^e (16,5), 1^{er} (12,3) et 6^e (7,4) arrondissements font mieux que Limonest (6,9). Vous pensiez coincer la commune avec la densité commerciale? Raté, puisque seule la Presqu'île fait mieux là aussi. Seul domaine de fragilité, la concentration de médecins généralistes (0,9/1000 habitants) qui lui vaut une 47^e place métropolitaine sur 59. Mais avec une troisième place en matière de kilométrage de pistes cyclables par habitant, pas de problème pour aller à Champagne-au-Mont-d'Or ou Dardilly, voisines et mieux loties.

2. Dardilly 65/100

Il suffit de traverser la M6, l'ex-autoroute A6 en cours d'«apaisement» selon l'expression consacrée, pour rallier Dardilly, autre commune cossue et verdoyante de l'Ouest lyonnais. Bon nombre de remarques formulées pour Limonest valent également pour Dardilly, ni en mal de commerces (8^e sur 59) ni d'équipements culturels et sportifs (10^e), et donc bien mieux pourvue en ce qui concerne la médecine générale (1,5/1000 habitants). En revanche, elle occupe le ventre mou du classement pour la vie associative, avec 41 associations pour 1000 habitants, quand Limonest culmine à 62. Et n'essayez même pas d'enfourcher la petite reine puisque avec 3,6 km de pistes cyclables, le ratio devient bien maigre pour 1000 habitants (386 mètres) à comparer avec les 8,1 km de Limonest (soit 2,1 km pour 1000 habitants).

3. Charbonnières-les-Bains 64/100

Coup du chapeau pour l'Ouest lyonnais qui monopolise les trois places du podium, dont la troisième marche est occupée par la commune thermale de Charbonnières. Pas de secret, elle est la quatrième plus verte de la métropole, dispose de nombreux commerces et compte parmi les plus dynamiques sur le plan associatif avec 64 associations pour 1000 habitants. Autre spécificité: à «Charbo», on fait du sport puisque la commune dénombre 346 licenciés pour 1000 habitants, 4^e meilleur total de la métropole derrière Collonges-au-Mont-d'Or (359). Parmi ses faiblesses, un faible taux de médecins généralistes (0,9/1000), un seul lycée public et une importante dépendance à la voiture puisque plus de 93% des foyers en sont équipés, contre 60% à Lyon et 62% à Villeurbanne.

Commune	Végétation	Cambrilages	Violences	Performance énergétique	Restaurants	Commerces	Médecins	TCL	Licenciés sportifs	Equipements	Associations	Voiture	Lycée	Pistes cyclables	Revenu fiscal	Total
1. Limonest	7	5	4	6	5	7	2	4	3	3	5	2	2	5	7	67
2. Dardilly	7	5	3	5	4	6	6	4	6	4	3	2	3	1	6	65
3. Charbonnières-les-Bains	8	5	3	5	3	5	2	4	6	4	5	2	2	3	7	64
4. Saint-Didier-au-Mont-d'Or	8	5	5	4	2	3	5	5	6	2	4	2	1	4	7	63
5. Champagne-au-Mont-d'Or	5	1	4	4	4	7	5	7	4	4	4	3	1	4	5	62
6. Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	8	5	4	5	2	2	5	3	5	4	4	2	1	5	7	62
7. Neuville-sur-Saône	4	3	3	6	5	6	3	6	3	4	4	4	3	5	2	61
8. Lyon 2 ^e	1	1	0,5	5	7	8	2	10	2	1	5	6	4	4	3	59,5
9. Collonges-au-Mont-d'Or	6	5	3	4	1	2	6	4	6	4	3	2	1	4	7	58
10. Écully	6	5	4	3	3	5	2	6	4	3	5	3	2	2	5	58
11. Fleurieu-sur-Saône	6	5	3	7	2	6	6	2	3	6	2	2	1	1	5	57
12. Lissieu	6	4	3	5	3	6	7	2	5	2	4	1	1	2	6	57
13. Rochetaillée-sur-Saône	6	3	4	5	5	4	1	4	3	6	3	2	1	5	5	57
14. Chassieu	3	5	3	6	3	4	3	4	6	4	2	2	1	5	5	56
15. Marcy-l'Étoile	8	1	4	5	1	1	8	4	4	5	5	2	1	4	3	56
16. Saint-Genis-Laval	4	5	4	2	3	5	4	6	4	2	2	3	4	4	4	56
17. Lyon 1 ^{er}	1	0,5	0,5	2	6	7	2	10	2	1	6	6	5	3	3	55
18. Solaize	7	5	3	2	3	1	6	2	6	4	4	2	1	5	4	55
19. Villeurbanne	1	5	2	3	5	3	4	8	2	1	4	6	5	2	2	53
20. Décines-Charpieu	2	5	3	4	4	4	7	5	4	1	1	3	3	4	2	52
21. Lyon 4 ^e	1	3	3	2	5	6	2	9	2	1	4	6	3	2	3	52
22. Lyon 6 ^e	1	1	3	2	5	7	2	8	2	1	3	6	4	4	3	52
23. Lyon 7 ^e	1	3	1	3	5	4	2	8	2	1	4	6	5	4	3	52
24. Bron	3	5	2	4	3	3	6	7	2	2	4	4	3	1	2	51
25. Caluire-et-Cuire	3	5	4	2	2	3	3	8	4	1	3	4	3	1	5	51
26. La Tour-de-Salvagny	7	1	5	6	2	2	2	2	5	4	5	2	1	1	6	51
27. Saint-Germain-au-Mont-d'Or	4	3	2	7	4	1	3	2	2	6	5	3	1	5	3	51
28. Fontaines-sur-Saône	4	4	4	7	2	4	2	7	4	2	2	3	1	1	3	50
29. Givors	3	3	1	3	5	6	7	4	1	4	2	4	3	3	1	50
30. Lyon 3 ^e	1	3	2	2	5	6	2	9	2	1	3	6	3	2	3	50
31. Lyon 9 ^e	1	3	1	5	5	3	2	9	2	1	2	6	4	3	3	50
32. Quincieux	3	5	5	4	3	1	7	1	2	5	3	2	1	5	3	50
33. Sainte-Foy-lès-Lyon	4	5	4	3	1	2	2	7	4	2	3	3	3	1	6	50
34. Craponne	3	3	4	5	3	6	3	5	5	2	1	3	1	1	4	49

Commune	Végétation	Cambriolages	Violences	Performance énergétique	Restaurants	Commerces	Médecins	TCL	Licenciés sportifs	Equipements	Associations	Voiture	Lycée	Pistes cyclables	Revenu fiscal	Total
35. Jonage	3	5	5	4	2	3	6	1	4	3	1	1	1	5	4	48
36. Lyon 5 ^e	1	3	3	2	5	3	2	9	2	1	2	6	5	1	3	48
37. Oullins	2	5	2	2	4	4	3	8	2	2	3	4	4	1	2	48
38. Pierre-Bénite	2	5	3	1	4	3	7	6	1	3	3	4	1	4	1	48
39. Tassin-la-Demi-Lune	4	5	3	3	3	4	3	6	2	1	1	3	2	3	5	48
40. Vaulx-en-Velin	3	1	1	7	4	3	6	6	1	2	2	5	3	3	1	48
41. Sathonay-Village	4	5	3	7	1	3	4	1	5	3	4	1	1	0,5	5	47,5
42. Francheville	5	2	4	4	2	2	6	4	4	3	2	2	2	1	4	47
43. La Mulatière	3	5	2	2	3	1	4	8	2	5	2	4	2	1	3	47
44. Saint-Fons	2	1	5	3	5	4	7	6	1	2	1	5	1	3	1	47
45. Corbas	2	5	2	2	4	3	5	5	3	3	2	2	1	5	2	46
46. Curis-au-Mont-d'Or	5	5	3	6	1	1	1	2	5	2	3	1	1	4	6	46
47. Lyon 8 ^e	1	3	2	4	3	3	2	9	2	1	1	6	5	1	3	46
48. Meyzieu	2	5	2	8	3	2	4	4	2	1	1	2	4	4	2	46
49. Poleymieux-au-Mont-d'Or	7	3	3	3	1	1	1	1	3	6	5	1	1	5	5	46
50. Saint-Romain-au-Mont-d'Or	5	3	3	2	5	1	1	1	4	3	4	2	1	5	6	46
51. Charly	4	5	4	3	1	1	3	2	4	4	2	1	1	4	6	45
52. Albigny-sur-Saône	5	3	3	1	2	3	3	4	2	5	3	2	1	5	2	44
53. Irigny	3	5	4	1	2	2	3	4	5	4	2	2	1	3	3	44
54. Montanay	3	5	3	8	1	1	3	2	5	3	1	1	1	1	6	44
55. Rillieux-la-Pape	5	2	3	5	4	3	2	5	1	2	2	4	4	1	1	44
56. Vénissieux	2	1	5	4	3	2	3	7	1	1	2	5	4	3	1	44
57. Feyzin	4	5	2	6	2	1	4	2	2	3	2	3	1	4	2	43
58. Grigny	2	4	3	2	2	1	8	6	3	2	1	3	1	4	1	43
59. Saint-Priest	2	1	2	6	4	5	3	5	2	1	1	3	3	4	1	43
60. Couzon-au-Mont-d'Or	6	2	3	1	1	2	2	2	2	4	4	3	1	5	4	42
61. Sathonay-Camp	2	4	5	6	3	1	3	6	3	1	1	3	1	1	2	42
62. Genay	3	1	4	3	2	3	5	2	4	4	2	2	1	2	3	41
63. Fontaines-Saint-Martin	4	1	3	3	1	1	6	3	3	1	3	2	1	3	5	40
64. Mions	2	5	4	6	2	2	3	4	4	1	1	2	1	1	2	40
65. Saint-Genis-les-Ollières	5	2	3	3	1	1	2	5	3	2	2	2	1	3	5	40
66. Cailloux-sur-Fontaines	4	2	4	2	1	1	5	2	4	2	2	1	1	2	6	39
67. Vernaison	4	5	4	2	1	1	2	3	3	3	2	2	1	2	3	38

Certaines communes ont été bien mieux notées que prévu, comme Tassin-la-Demi-Lune.



© IRIS BRONNER

Ces communes que l'on n'attendait pas...

À la lecture de notre classement, certains de nos lecteurs pourraient se dire que les villes les mieux notées sont souvent celles que l'on attendait. Au-delà des prix de l'immobilier et de leur bonne réputation, les monts d'Or arrivent en effet souvent en haut de liste. Mais d'autres communes font leur apparition dans notre top 15 de façon plus surprenante. En témoigne notamment la 7^e place de Neuville-sur-Saône, devant le 2^e arrondissement de Lyon (8^e), à seulement trois points du trio de tête. Neuville marque particulièrement des points sur la performance énergétique de ses bâtiments, les commerces ou la disponibilité des transports en commun (six points sur huit possibles sur ces trois critères). Vous vous attendiez à trouver des communes cossues parmi les victimes les plus fréquentes de

cambriolages? Ce n'est pas vrai partout. Ramenées à leur population, Tassin-la-Demi-Lune, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et Saint-Didier-au-Mont-d'Or sont ainsi 21 fois moins victimes de ces actes que le 1^{er} arrondissement de Lyon. Le bas des pentes de la Croix-Rousse est également le lieu où le plus de faits de violences sont recensés proportionnellement au nombre d'habitants, 24 fois plus qu'à Vénissieux, Sathonay-Camp et Saint-Fons.

Il n'y a pas que les monts d'Or

Besoin de faire des courses? Curieusement, certaines petites communes s'en tirent mieux que de très proches voisines : ainsi Champagne-au-Mont-d'Or figure sur le podium des villes les plus commerçantes, quand Saint-Germain, Curis, Saint-Romain ou Poleymieux-au-Mont-

d'Or ferment la marche. Du côté du nombre de médecins généralistes libéraux, deux communes se détachent très nettement, Marcy-l'Étoile et Grigny, avec plus de trois médecins pour 1000 habitants, quand quatre communes du Val de Saône et des monts d'Or n'en ont plus. Lyon, ville sportive? Pas franchement. Avec 191 licenciés pour 1000 habitants, le cœur de la métropole est bien loin de Collonges-au-Mont d'Or (359) et Solaize (355). S'il rechigne à prendre une licence dans un club, l'habitant du 1^{er} arrondissement de Lyon préfère adhérer à une association puisque le secteur en compte 87 pour 1000 habitants, soit quatre fois plus que Meyzieu (22). Cyclistes du dimanche (ou même de la semaine), préférez Quincieux (2,4 km pour 1000 habitants) ou Corbas (2 kilomètres) que Sathonay-Village (40 mètres). ▲



Iva travaille à Lyon mais a fait le choix de vivre à Limonest.

© MAXIME GRUSS

Limonest, « ni ghetto de riches ni ghetto de pauvres »

Dans notre classement des endroits où il fait bon vivre dans la métropole lyonnaise et ses alentours, Limonest est arrivé en tête. Une place que la municipalité compte bien garder. Reportage.

C'est à seulement 20 minutes de voiture de Lyon. Pourtant, les 4 000 habitants de Limonest vivent dans un univers complètement différent. C'est, en tout cas, l'avis d'Iva, une jeune femme de 29 ans qui travaille dans la troisième plus grande ville de France et a fait son nid ici, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Bellecour. Pour elle, le contraste est de taille : « Ça n'a rien à voir, tout y est différent. » Elle aime habiter Limonest, pour la qualité de vie mais surtout la verdure qui englobe la commune. C'est d'ailleurs ce qui l'a poussée à venir s'installer ici : « Au niveau de la tranquillité, c'est unique. Et la nature est partout, on est un petit village communautaire et c'est super parce qu'on partage tout. » Accroupie dans la terre, Iva s'occupe d'une parcelle du jardin par-

tagé qui a été mis en place l'année dernière. Un jardin, composé de plantes et de fruits et légumes, perché sur les hauteurs de Limonest. Situé en plein cœur de la forêt, il offre un cadre dépayssant qui transporte l'espace d'un instant les adhérents de l'association qui s'en chargent. « Dès que j'ai un peu de temps, je viens me ressourcer ici », lance la jeune femme.

Culture et développement économique

À l'origine de l'initiative de jardin partagé ? Le maire Max Vincent (UDI) qui insiste sur l'une de ses valeurs fondamentales : la convivialité. Élu depuis 44 ans, l'édile ne veut pas que la ville soit « un ghetto de riches ni un ghetto de pauvres » et tente de la développer mas-

sivement depuis quelques années en s'appuyant sur trois axes forts : la mixité, la culture et le développement économique. L' élu a notamment créé des logements sociaux qui constituent 21 % du parc immobilier de la commune en 2023, se rapprochant ainsi de l'objectif des 25 %, et a mis en place des services dédiés aux seniors : navette, Ehpad et « maison Blandine » (des logements individuels indépendants pour personnes âgées) sont à leur disposition. La ville cajole aussi la jeunesse avec toute une variété d'activités sportives et culturelles. La médiathèque, l'auditorium et le conservatoire de danse et de théâtre (qui compte 400 inscrits) sont regroupés dans l'Agora, à deux pas du centre de Limonest. Une volonté assumée par le maire « de rendre la culture accessible



© MAXIME GRUSS

Le maire, Max Vincent, est à la tête de la commune depuis plus de 40 ans.



La mairie de Limonest.

à tous» et notamment aux jeunes. Quant à l'écologie, Max Vincent n'en démord pas : « C'est essentiel de se focaliser là-dessus. » Il a donc participé à la création d'espaces agricoles comme le jardin partagé. L'école publique Antoine-Godard a aussi obtenu en 2022 le label E3D qui la récompense pour ses actions menées en faveur du développement durable.

Manque de médecins

Une commune qui coche donc de nombreuses cases qui la rendent agréable. Et certains habitants seraient incapables de la quitter. C'est le cas de Marie-Angèle Solaris, 66 ans. Elle vit à Limonest depuis 25 ans et va faire les courses avec le sourire : « J'aime cet endroit parce qu'il y a tout ce qu'on veut. Des commerces, des maisons de retraite, c'est fleuri et calme. J'ai habité la ville, je n'y retournerais pas. » Mais Limonest n'est pas pour autant un paradis parfait. La ville n'exploite pas encore tout son potentiel et pourrait envisager un meilleur accès aux transports et à la médecine. Pour Max Vincent, Limonest reste tout de même trop excentré du cœur de la métropole puisque les transports se font rares et mettent beaucoup de temps pour rejoindre Lyon. Quant au manque de personnel soignant, qui s'est avéré important dans notre base de données, la Mairie devrait bientôt se pencher sur la question. Courant 2024, elle compte agrandir son pôle de santé en employant de nouveaux médecins. ▲

Flop 3

65. Saint-Genis-les-Ollières (40/100)

C'est encore à l'ouest, à neuf kilomètres seulement de la place Bellecour mais aux marges de la métropole, que nous emmène l'antépénultième place de notre classement. On vit certainement très bien dans cet environnement de transition entre les zones périurbaines et rurales, moins dense et plus vert que Lyon. Pour autant, nos indicateurs ne mettent pas la commune à la fête. N'oubliez pas sortir au restaurant, la commune n'en compte que quatre pour 5 229 habitants, ce qui la place parmi les cinq villes les moins bien pourvues de la métropole. Même chose pour les commerces, avec seulement six enseignes, soit autant que de médecins généralistes libéraux. Pas de lycée, et peu d'équipements sportifs et culturels, mais cela tient surtout à la taille et à la localisation de la commune.

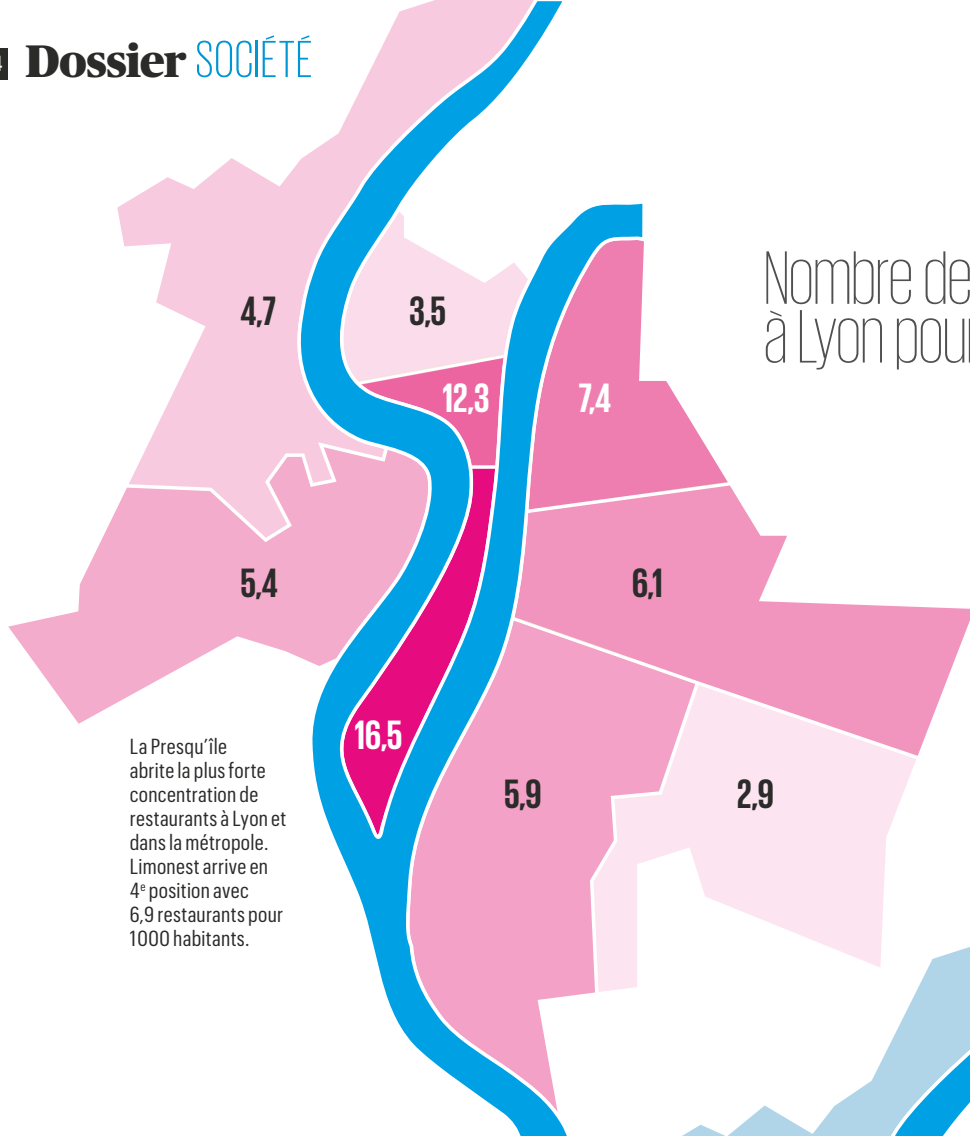
66. Cailloux-sur-Fontaines (39/100)

Plébiscité pour sa qualité de vie, le Val de Saône est également réputé pour sa difficulté d'accès et son caractère enclavé. Ce n'est pas pour rien que plus de 97% des ménages cailloutains sont équipés d'une voiture (troisième plus haut taux de la métropole) : la ville ne compte que 2,3 arrêts TCL par kilomètre carré, contre 18 à La Mulatière par exemple. Quant aux pistes cyclables, on atteint péniblement 1,5 km pour 2 879 habitants, soit à peine plus de 500 mètres pour 1 000 habitants, loin des meilleurs élèves de la métropole. Avec quatre commerces et un seul restaurant, la ville est également plutôt dépourvue. Pour autant, on ne reste pas de pierre à Cailloux puisque la commune compte 287 licenciés pour 1 000 habitants, et deux médecins généralistes, soit plus que la moyenne.

67. Vernaison 38/100

On est d'autant plus peiné de voir la commune des bords du Rhône à la dernière place de notre palmarès que son calme et son environnement lui sont enviés par beaucoup d'autres ! Aucune commune de la métropole n'est davantage épargnée par les cambriolages, et les faits de violence s'y font rares. Mais la performance énergétique des bâtiments laisse à désirer, peu de commerces et de restaurants à l'horizon, seulement sept médecins pour plus de 5 000 habitants et une situation géographique pas évidente du point de vue des transports. La commune aurait toutefois mérité un bonus pour sa proximité avec la très bucolique île de la Table-Ronde.

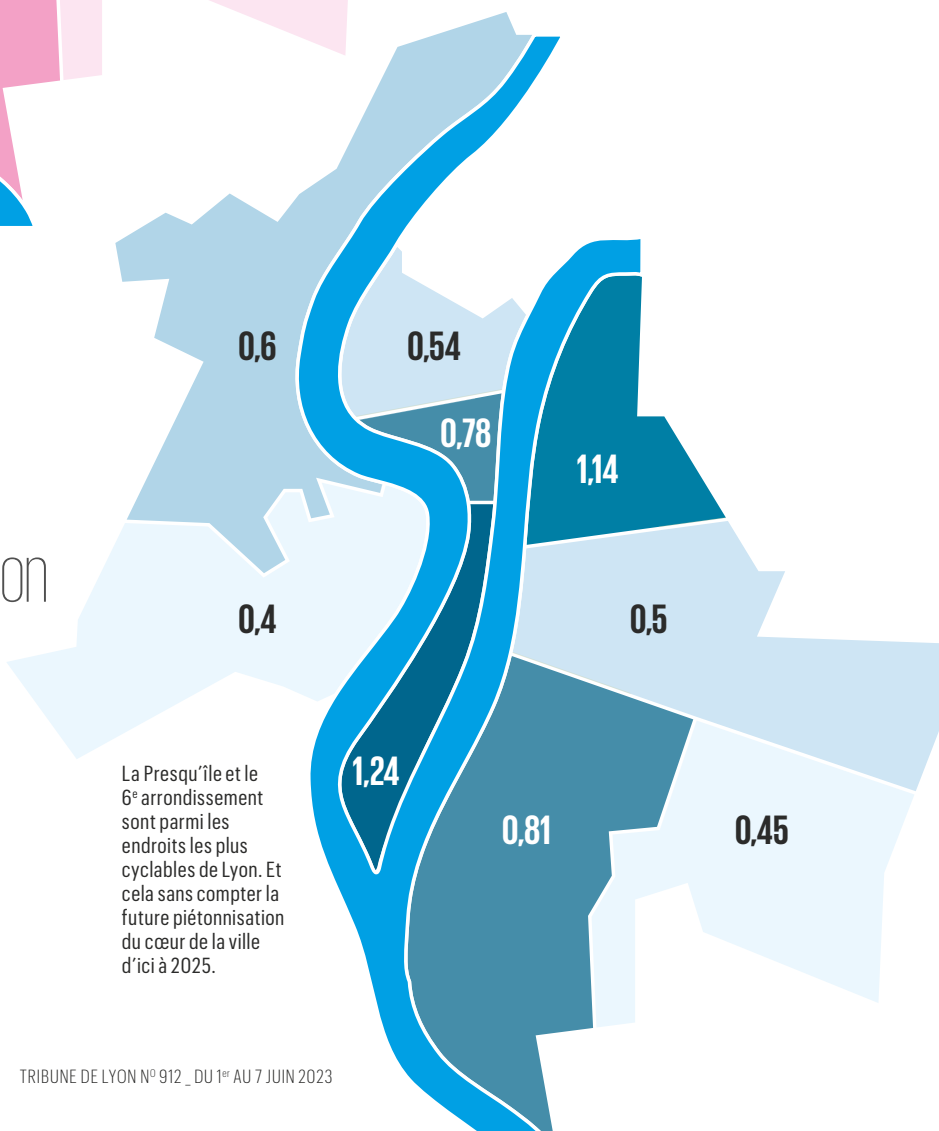
Nombre de **restaurants** à Lyon pour 1000 habitants



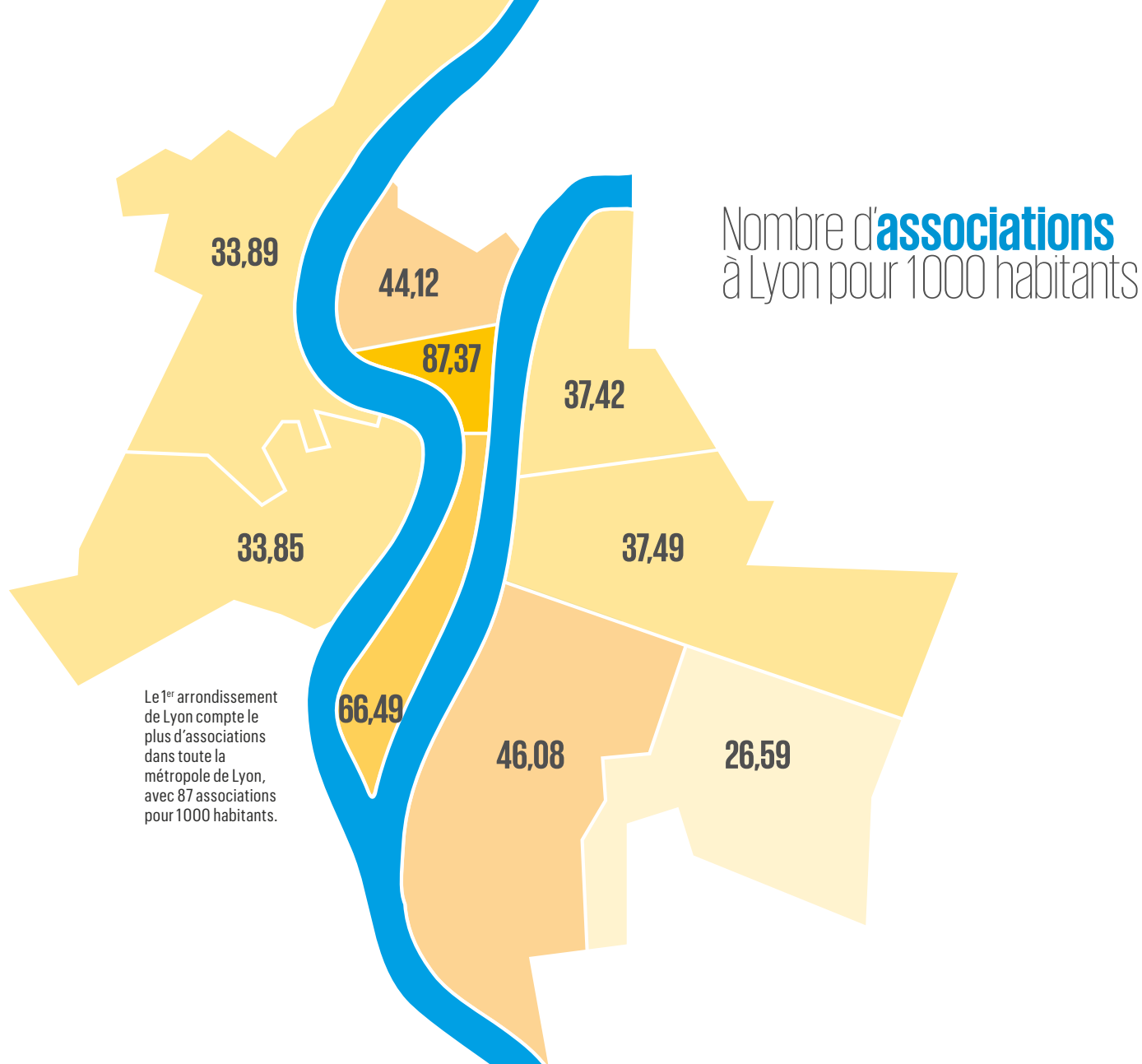
La Presqu'île abrite la plus forte concentration de restaurants à Lyon et dans la métropole. Limonest arrive en 4^e position avec 6,9 restaurants pour 1000 habitants.

Nombre de **kilomètres de pistes cyclables** à Lyon pour 1000 habitants

Uniquement les pistes sur la route, pas sur le trottoir.
Source: Métropole de Lyon.



La Presqu'île et le 6^e arrondissement sont parmi les endroits les plus cyclables de Lyon. Et cela sans compter la future piétonnisation du cœur de la ville d'ici à 2025.



Le grand écart des arrondissements lyonnais

Les valeurs souvent extrêmes enregistrées par les arrondissements lyonnais ne leur permettent pas d'atteindre les premières places. L'avant-dernière place de Lyon en ce qui concerne les espaces verts est par exemple rédhibitoire, tout comme sa 54^e place en nombre de médecins généralistes. Les 1^{er}, 2^e et 6^e arrondissements occupent le haut du classement des cambriolages, et l'on retrouve les deux premiers largement devant concernant les faits de violence, suivis d'un peu plus loin par les 7^e et 9^e. La performance énergétique

des bâtiments est également un sacré boulet au pied des 1^{er}, 5^e et 6^e arrondissements qui occupent respectivement les 60^e, 61^e et 62^e places du classement dans ce domaine, quand le 4^e est 55^e et le 3^e arrondissement, 49^e.

Densité commerciale

En revanche, six arrondissements de Lyon occupent les sept premières places quant au nombre de restaurants : le 2^e (16,5/1000 habitants) devant le 1^{er} (12,3), le 6^e (7,4), Limonest (6,9), le 3^e arrondissement (6,1), le 7^e (5,9)

et le 5^e (5,4). Le centre-ville brille également en matière de densité commerciale. Avec quasiment 30 enseignes pour 1000 habitants, le 2^e arrondissement est absolument indétrônable. Le 1^{er} arrondissement, pourtant très bien placé en 4^e position, n'en compte déjà plus que 8,8 tandis que le 5^e, en deuxième partie du classement, est à 2,6. Avec respectivement 87 et 66 associations pour 1000 habitants, les 1^{er} et 2^e arrondissements de Lyon survolent le concours, quand le 8^e est 64^e avec malgré tout 2318 associations au compteur.



© THANH HA BUI

Danse DIM 10.09

La Biennale défile en tenue de combat

Qui a dit qu'il fallait forcément aller jusqu'à Rio ou Veracruz pour profiter d'un défilé dansant dans les rues ? À Lyon, la Biennale le fait très bien. Et la bonne nouvelle, c'est que les danseurs, c'est nous ! Pour sa toute première édition après le départ de Dominique Hervieu, le nouveau directeur de la Maison de la danse Tiago Guedes a tenu à maintenir cette tradition qui rassemble des milliers de Lyonnaises et de Lyonnais, des Terreaux à la place Bellecour. Hors de question que les coups de ciseaux budgétaires de la Région viennent troubler la fête... Élu plus grande parade chorégraphique d'Europe et constitué de 12 groupes régionaux de 150 à 300 danseurs amateurs, le défilé prendra cette année la forme d'un clin d'œil aux Jeux olympiques de 2024 pour célébrer les liens entre art et sport. Du côté de la Drôme, le chorégraphe hip-hop Karim Amghar a choisi de proposer à son équipe un mélange de breakdance, de handisport et de basket. Il sera suivi par la compagnie du Lyonnais Xavier Gresse, son hula hoop et ses danseurs chaussés de rollers directement venus de Haute-Savoie...

Danse en transe. Plus visuel encore, le groupe de Kadia Faraux (*photo, en 2018*) promet du grand spectacle avec ses rings de boxe thaïlandaise – prononcez « muay thai » – et sa danse aussi aérienne que peuvent l'être des combattants aguerris. Pour sa sixième participation à la Biennale de la danse, la chorégraphe a même collaboré avec une championne du monde de la discipline, Anaëlle Angerville. Quiconque a déjà mis un pied dans une salle de boxe en Thaïlande ou regardé des rounds sur YouTube le sait : la musique y occupe une place très particulière. Véritable rituel au début de chaque combat, le *sarama* – mélange de tambours, de cymbales et d'un hautbois strident – résonne jusqu'à plonger boxeurs et public dans une forme de transe. Le compositeur Frank 2 Louise s'en est saisi pour accompagner le groupe de Lyon 3^e, Lyon 7^e et Vaulx-en-Velin et l'a remixé avec une musique électronique. Si l'aventure vous tente, il suffit de contacter le groupe qui vous fait de l'œil *via* le site de la Biennale. **MATHILDE BEAUGÉ**

Défilé de la Biennale de la danse. Dimanche 10 septembre à 14 h 30 au départ des Terreaux, Lyon 1^{er}. Prise de contact et inscription aux répétitions dès maintenant sur labiennaledelyon.com

Exposition JUSQU'AU 28.01.2024

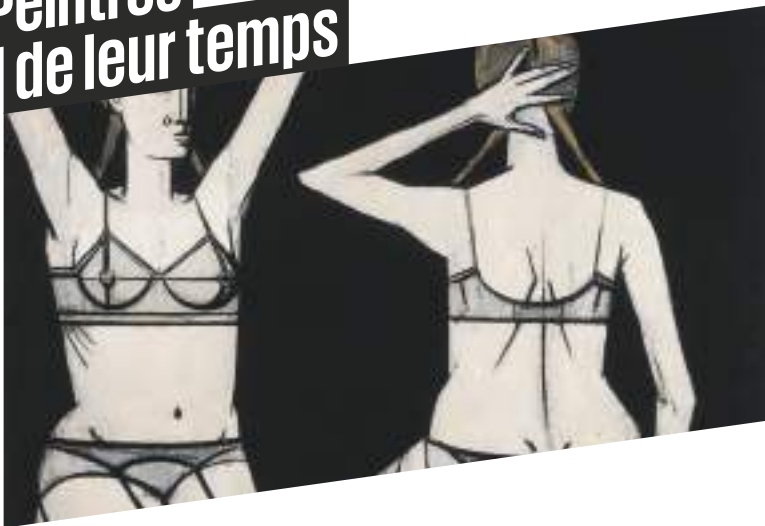
Salon de prestige en bord de Saône

Tous les ans, entre les années 1951 et 1982 s'est tenu, au musée d'Art moderne de Paris, le prestigieux Salon des peintres témoins de leur temps. L'artiste Isis Kischka avait créé ce grand raout où il invitait une centaine de peintres à exposer leurs œuvres autour de thèmes imposés comme le travail, la rue ou l'amour, mais aussi le pain et le vin, ou le dimanche. «Les artistes figuratifs qui participaient au salon entendaient réagir à l'hégémonie de l'art abstrait», rappelle l'historienne de l'art Clotilde Scordia en préambule de la visite. Pour cette

exposition lyonnaise au musée Jean-Couty, on retrouve une centaine de toiles signées de grands maîtres du XX^e siècle: Braque, Chagall, Matisse, Picasso, mais aussi les Lyonnais Jean Fusaro ou Maurice Utrillo. Pas une seule femme parmi la sélection pourtant pléthorique; dommage, on en aurait bien vu quelques-unes... À commencer par la mère d'Utrillo, Suzanne Valadon. **M.B.**

De Matisse à Chagall, l'aventure des peintres témoins de leur temps.
Du mercredi au dimanche de 11h à 18h jusqu'au 28 janvier 2024 au musée Jean-Couty, Lyon 9^e. De 4 € à 6 €. museejeancouty.fr

Peintres de leur temps



© ADAGP



© DR

Humour SAM 10.06 Foresti, la relève

On préfère vous prévenir : vous allez manquer certaines vannes. Laura Felpin est si drôle qu'il faut parfois un moment pour reprendre son souffle – voire sécher ses larmes – après un sketch, ce qui peut faire rater le début du suivant. En plus d'être formidablement écrit, son tout premier spectacle *Ça passe* s'avère être un petit bijou de mise en scène, grâce à des présentations PowerPoint douteuses, des lumières d'église ou la présence de son acolyte Cédric Salaun qui, avec son air d'être là sans être là, donne une vraie profondeur à l'ensemble. À travers une galerie de personnages tous plus savoureux les uns que les autres, la trentenaire alsacienne nous remet le sens de la vie à l'endroit. Une pépite. **M.B.**

Ça passe, one-woman-show de Laura Felpin. Samedi 10 juin à 20h à la Bourse du Travail, Lyon 3^e. À partir de 25 €. bourse-du-travail.com

Humour de dandy

Théâtre 07 ET 08.06

Édouard au comptoir

Le mot aurait pu être inventé pour lui : Édouard Baer fait (enfin) ses «élucubrations» sur la scène du Radiant, spectacle repoussé depuis décembre 2020 (!), mais spectacle maintenu ! Ou comment l'improvisateur le plus génial de la planète artistique compose un nouveau rôle de paumé, avec seul le verbe pour tenter de le sauver, celui d'un comédien qui quitte précipitamment la scène. C'est sa complice de toujours, Isabelle Nanty, qui l'avait filmé dans *Le Bison*, qui le met une nouvelle fois en scène, en toute tendresse. Le spectacle le plus Chamallow de cette fin de saison. Vous avez le droit de venir avec votre paquet de bonbons à l'entrée. **L.H.**

Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce, de et avec Édouard Baer.
Mercredi 7 et jeudi 8 juin à 20h30 au Radiant-Bellevue à Caluire. 45 €. radiant-bellevue.fr



© DR



Exposition JUSQU'AU 30.10

Collection n'est pas compilation

Le bâtiment contemporain, échafaudé sur les ruines d'un ancien moulin, se situe entre deux restaurants à grenouilles sur les berges de Rochetaillée. C'est l'écrin qu'a imaginé le couple de collectionneurs François et Michelle Philippon pour sortir de leurs alcôves et cartons un choix d'œuvres traversant 40 ans d'acquisitions, dont de très récentes, comme l'extraordinaire et fantasmagorique *Par les yeux de la louve* (2022) de Muriel Rodolosse. François Philippon, depuis ses premiers achats de bronzes aux puces alors qu'il était étudiant, n'a cessé d'acheter des œuvres fortes, le mot « majeures » ne voulant pas dire grand-chose, dans la mesure où l'on n'est pas dans l'histoire de l'art, mais dans l'histoire d'un passionné dont on ne fait que percevoir une part d'intimité. La part de mystère demeure ; on n'est pas dans un musée. L'agencement de l'exposition, qui court sur quatre niveaux, ne répond ni à des périodes, ni à des mouvements, ni à des techniques, mais à des strates de sensations. **F.M.** *Artissima, collection privée d'art contemporain. Jusqu'à fin octobre 2023. 673 chemin de la Plage, Rochetaillée-sur-Saône. 15 €. Visite sur réservation. artissima.com*



Clubbing SAM 10.06
Fières de l'être

Sortez votre harnais, votre tutu et votre plus beau leggings léopard. Ce soir, vous pouvez devenir celui ou celle que vous avez toujours rêvé d'être en secret. Pour fêter la Pride lyonnaise comme il se doit, « la » Garçon Sauvage revient avec le même désir féroce d'exploser les codes du genre. Paillettes, seins nus, talons hauts... Les corps se mélangent et se confondent dans cette joyeuse célébration de la liberté et de la bienveillance. Si la grande messe du Sucre affiche complet (les places se vendent plus vite que pour un concert de Beyoncé !), tout n'est pas perdu : l'équipe orchestre un *before* gratuit au Heat après la Marche des Fiertés. L'occasion idéale de trinquer à l'amour au crépuscule et de se déhancher avec les plus belles créatures des nuits lyonnaises. **R.D.** *Après la Marche ! Le before de Garçon Sauvage. Samedi 10 juin à partir de 17h au Heat 70, quai Perrache, Lyon 2°. Entrée libre. h-eat.eu*



Fantasmagories décapantes

Laureth Sulfate, dont une vingtaine d'œuvres, entre photo, collage et art numérique, occupent l'espace bar de la Comédie Odéon, utilise bien sûr un pseudonyme. Le sodium laureth sulfate est un détergent utilisé pour des cosmétiques et réputé corrosif. L'adjectif correspond bien à la série *Vela Podere* (*Mettre les voiles*) que l'on pourrait sous-titrer « tchador et talons aiguilles ». Mais l'univers de l'artiste, exposant principalement des figures féminines, procède d'un merveilleux fantasmagorique qui fait aussi bien référence à la peinture classique (Klimt, peintres préraphaélites) qu'à la culture pop (le Joker, Blanche-Neige, les pin-up américaines). C'est la liberté de quelqu'un formé à la fois aux Beaux-Arts et à l'art du piratage du street art lyonnais. La maîtrise graphique est passée à la sulfatuse de l'humour. Excellent. **F.M.** *Dove idol, exposition de Laureth Sulfate. Jusqu'au 8 juin à la Comédie Odéon, Lyon 2°. Entrée libre (ouvert aux heures des spectacles). comedieodeon.com*

Classique JEU 08.06

Rustioni ad aeternam

Verdi, c'est lui ! Juste après avoir dirigé *Falstaff* — au Metropolitan Opera de New York s'il vous plaît — en mars dernier, Daniele Rustioni, tout auréolé de son Award de meilleur chef d'orchestre de l'année, fera vibrer ce qu'il appelle son « climax », le *Requiem* de Verdi, pour les 40 ans de l'orchestre de l'Opéra de Lyon (issu de l'ONL « splitté » en deux dont la moitié est restée aujourd'hui à l'Auditorium)... et les siens ! Une œuvre immense, tout public, fulminante, avec les chœurs de l'opéra pour vous envoyer au plus haut des cieux dans le fameux *Dies Irae*. L'occasion parfaite pour mesurer la chance d'avoir à Lyon un jeune chef aussi talentueux, dans le cadre idyllique du Théâtre antique des Nuits de Fourvière. Le concert classique de l'année, même s'il faut y mettre le prix. **LUC HERNANDEZ** *Requiem* de Verdi. Direction musicale Daniele Rustioni avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Lyon. Jeudi 8 juin à 22h au Théâtre antique dans le cadre des Nuits de Fourvière, Lyon 5°. 60 € (tarif jeunes et solidarité, 30 €). opera-lyon.com

© MX FRANCE

Exposition JUSQU'AU 21.07

Gravé dans la roche

L'artiste plasticien chinois Ren Han a lancé son exposition *Inferno & Elysium* en cette fin de mois de mai ensoleillé. En jouant avec le réel et la fiction, il se questionne quant « au sens du désir de l'être humain à construire et déconstruire sans répit ». Sa marque de fabrique ? La gravure. Sur des œuvres monumentales, sur les murs du musée ou encore sur des ruines. Il fait même un clin d'œil (voulu ou non) à la ville de Lyon avec son coup de crayon qui fait étrangement penser au mouvement emprunté par les deux fleuves. **A.V.**

***Inferno & Elysium*, exposition de Ren Han. Du lundi au vendredi de 12h à 18h jusqu'au 21 juillet au Nouvel institut franco-chinois, Lyon 5°. Entrée libre. nifc.fr**

MARCOVILLE
LUMIÈRES CÉLESTES - MUSÉE DE FOURVIÈRE

01. AVR - 01. OCT 2023
TOUS LES JOURS DE 12H À 18H

Billetterie

Le musée FOURVIÈRE

Top 3 notre sélection



Drame

War Pony. De Gina Gammell et Riley Keough (É.-U., 1h54), avec Stanley Good Voice Elk, Jojo Bapteste...



Polar

Burning Days. D'Emin Alper (Tur-Fr, 2h08), avec Selahattin Paşalı, Ekin Koç...



Blockbuster

Fast & Furious X. De Louis Leterrier (É.-U., 2h21), avec Vin Diesel, Michelle Rodriguez...



L'Amour et les forêts.
De Valérie Donzelli (Fr, 1h45), avec Virginie Efira, Melvil Poupaud...

L'Amour et les forêts ★★☆☆

L'emprise et les violences

Le bord de mer, deux sœurs jumelles, un été doux sur le littoral normand. C'est loin des forêts que débute le dernier (et le plus sombre) film de Valérie Donzelli, réalisatrice de *La Guerre est déclarée* (2011) et de *Marguerite et Julien* (2015). Mal remise d'une rupture douloureuse, Blanche (Virginie Efira) rencontre Grégoire (Melvil Poupaud) à une soirée où l'emmène sa jumelle – Virginie Efira mais avec une frange. Séduisant, le Don Juan envoûte en un claquement de doigts la professeur de français. L'amour ardent (et un peu cucul) des deux âmes découle rapidement sur un couple, un mariage puis un enfant. Sous le coup d'une soi-disant mutation, Grégoire éloigne Blanche de sa famille normande pour démé-

nager près de Metz, en Lorraine. C'est à partir de là, aux abords des forêts, que le piège se referme.

Manque de subtilité. En adaptant le roman éponyme d'Éric Reinhardt (Gallimard, 2014), Valérie Donzelli dépeint à gros traits la figure incantatrice des années MeToo : le pervers narcissique. Menteur, manipulateur, « stalker »... Melvil Poupaud incarne un personnage que l'on sent déjà toxique à peine entré dans le champ. Si l'on se réjouit qu'un film traite de sujets si importants tels que l'enfermement mental, l'emprise et les violences conjugales, le manque de subtilité de ce thriller est regrettable. On devine à l'avance les échanges de ces scènes

– au rythme plat – où Blanche est harcelée au téléphone, surveillée ou prise au cœur d'une dispute. Les jeux maîtrisés de lumière et d'ambiance guident, lourdement, le spectateur dans l'enfer conjugal. L'un des rares moments de grâce du film se passe dans la forêt – la fameuse – où Blanche rejoint, l'espace de quelques heures enchantées, un amant doux et attentionné (le contraire de son mari, vous l'aurez deviné). Sans suspense aucun, Grégoire enrage à l'idée d'être trompé. Prévisible et sans prise de risque, le film termine grossièrement sa course aux portes du tribunal. Et on culpabiliserait presque de ne pas avoir été touché par un film traitant d'un sujet aussi grave. **IRIS BRONNER**



Omar la Fraise ★★★

Parodie mafieuse

Trafic de coke, castagne sanglante et course-poursuite nonchalante dans les rues... Le premier long-métrage d'Elias Belkeddar réunit Reda Kateb et Benoît Magimel dans une comédie de gangsters imparfaite mais surprenante. Oscillant entre parodie mafieuse et lettre d'amour à la capitale algérienne (à deux doigts du documentaire), on suit les errances des deux complices partagées entre journées d'ennui dans leur villa surplombant la mer et nuits animées en boîte de nuit. Malgré sa «bromance» touchante et quelques scènes de bagarre frénétiques, le dernier tiers du film retombe dans le banal récit de vengeance et nous laisse un peu sur notre faim. **JULIEN DUC**

Omar la Fraise. D'Elias Belkeddar (Fr, 1h32), avec Reda Kateb, Benoît Magimel et Meriem Amiar...



La Petite Sirène ★★★

Le retour de l'océan

Après avoir lu les critiques bien-pensantes, on s'attendait à un fracassant naufrage. Certes, le remake de Disney (applaudi à la fin de notre projection, notons-le) n'est pas une franche réussite, mais il présente tout de même plusieurs intérêts. À commencer par le choix de l'actrice principale, Halle Bailey, qui, en plus d'un tournage particulièrement sportif, a dû subir une ruée d'insupportables commentaires racistes sur le Net. On retiendra une belle découverte : la jeune femme lumineuse porte à elle seule cette adaptation en prises de vue réelles

du classique animé. La firme aux grandes oreilles a aussi eu la bonne idée de toiletter le récit de son navet antiféministe de 1989 dans lequel l'héroïne s'extirpe de l'emprise paternelle en plongeant directement dans le mariage... Plus *badass* que potiche, l'Ariel de 2023 se démarque par sa quête d'aventure et d'indépendance. On reste, bien entendu, très éloigné du conte d'Andersen (pas de suicide et de langue coupée). Mais le tout fait l'affaire pour une toile en famille. **ROMAIN DESGRAND**
La Petite Sirène. De Rob Marshall (É.-U., 2h15), avec Halle Bailey, Jonah Hauer-King...

C'est pas du Bergman

PAR
FRANÇOIS MAILHES



Renfield. Assistant de Dracula ★★★

Au début du XX^e siècle, le jeune avocat Renfield est envoyé par son cabinet juridique pour tractations immobilières avec un comte transylvanien. Il ne rentrera jamais chez lui, car Dracula, c'est lui, l'embauche. Pourquoi un être tout-puissant capable de se transformer en nuée de chauves-souris, de projeter un individu à l'autre bout du château après lui avoir arraché la tête entre deux doigts, aurait-il besoin d'un assistant ? Parce que, particulièrement sensible aux coups de soleil, le vampire ne peut sortir que la nuit. Il lui faut quelqu'un pour faire ses courses la journée, où l'on trouve plus de gens à transfuser par voie orale. En échange de ses services, Renfield a une espérance de vie accrue et une force considérable quand il mange des insectes. Après une altercation avec des chasseurs de vampires, le comte, exposé à la lumière, est transformé

en charbon de bois. De nos jours : reclus dans une cave de La Nouvelle-Orléans, Dracula se remet peu à peu. Toujours préposé aux courses, Renfield rencontre un groupe d'entraide pour personnes victimes de relations de codépendance. Il apprend que son patron est un modèle de pervers narcissique. Le problème de la retraite n'est pas abordé, mais Renfield décide de mettre fin à sa relation toxique avec les forces du mal. Nicolas Cage, sorti de son cercueil, s'amuse visiblement à en faire des tonnes dans une comédie tranquillement gore. On apprendra également que ses relations avec les humains sont non genrées. Il mord aussi bien les hommes que les femmes, ce qui l'inscrit dans une forme de modernité.

De Chris McKay.

Genre : rage de dents. États-Unis. 1h33.

Avec Nicholas Hoult, Nicolas Cage, Awkwafina...

Balade familiale le long de l'une des plus belles rivières de l'Ain

Le Valromey, à l'est de l'Ain, constitue une unité géographique et naturelle à part entière. Dominée par l'impressionnant Grand Colombier, le plus méridional des sommets de la chaîne du Jura, cette enclave du Bugey jongle entre petits villages pittoresques, paysages de vals et de forêts, et rivières dépayssantes. Une boucle de sept kilomètres permet d'en goûter chacun de ses aspects. Une fois garés en face de la jolie église médiévale de Champagne-en-Valromey, on quitte le petit bourg du Sud-Bugey à travers prés. En ce début de printemps, les champs de blé encore verts arborent des touches de rouge. Les délicats coquelicots faneront bientôt. Les marcheurs s'engouffrent dans un bois pour rejoindre la rivière de l'Arvière. Labellisée rivière sauvage, elle fait partie des cours d'eau les plus préservés de France et d'Europe. Si sa course entre les cavités de calcaire se révèle particulièrement hypnotisante, le plus étonnant reste la végétation environnante. Les troncs et branches des sapins et autres hêtres sont recouverts d'une épaisse couche de mousse et de lichen. Pas un n'est épargné. À leurs pieds, un dense tapis de lierre complète cette ambiance « magique » qui émane du lieu. Un dépaysement d'autant plus appréciable que nous ne croiserons absolument personne dans ce bois.

Source aux couleurs émeraude. La randonnée se poursuit jusqu'à la source du Groin, curieux point d'eau aux couleurs émeraude. Fonctionnant comme un siphon, cette formation géologique rare fait remonter les eaux pluviales jusqu'à 15 mètres. Sorti d'un canyon immergé de plus de 2200 mètres de long, le Golet du Groin est toujours en cours d'exploration, et certains plongeurs aguerris tentent parfois de s'y faufiler. Sur le retour entre prés et villages, le site de l'Adoue, avec sa source, sa fontaine et sa chapelle du XVII^e s'offre aux passants. Attention, dans le village de Chongnes, il faut faire un petit détour pour éviter une maison menaçant de s'effondrer. Remarquable par sa diversité, on ne peut que recommander cette randonnée de deux heures qui ne présente aucune difficulté. **IRIS BRONNER**

Y aller. Départ à Champagne-en-Valromey, à 1h20 de Lyon en voiture.



Faire le plein de fromages.

Après s'être bien dépensé, on passe faire le plein de bons fromages à la fromagerie de Valromey. Une quinzaine d'agriculteurs de la région proposent leurs produits du mardi au samedi. On craque évidemment pour le comté. Typique!

Zone artisanale de La Léchère, Arvière-en-Valromey (01).



**« Recouverts de mousse et
de lichen, les arbres cultivent
l'ambiance magique du lieu. »**

L'Instant T

Le guide des bons plans
près de chez vous

SOMMAIRE

44 L'Est lyonnais de...

Mourad Merzouki

46 Top 5 Les meilleurs

restaurants libanais de Lyon

47 Chaud devant

Refugee Food Festival
Le mercato des restos

48 À table

Le resto.

Les Claudiennes

Sur le pouce.

Tartàclo

Où boire un verre.

Point nommé

« Dans l'Est lyonnais,
on a accès à tout.
C'est pratique
de vivre ici. »

50 Une rue à la loupe
Lyon 7^e. Rue Salomon-Reinach

51 Portrait
David Scaringella

52 Patrimoine
Il était une fois...
Le tunnel de Fourvière

53 Le jour où...
Le palais Saint-Pierre a accueilli
le musée des Beaux-Arts

Qui est-ce ?
Joseph-Marie Jacquard

Parlons lyonnais.
Trivaste

L'Est lyonnais de...

Mourad Merzouki

Le chorégraphe Mourad Merzouki garde un lien profond avec ses terres d'origine. De son propre aveu, il n'a jamais coupé le cordon avec l'Est lyonnais, en particulier Saint-Priest et Bron. Deux communes dans lesquelles, entouré de ses équipes, il continue de proposer son art sur fond d'engagement social et culturel.

En flânant dans la cour du château de Saint-Priest, l'artiste passe devant deux sculptures. «*Voilà des statues qui nous ont vus grandir !*», lance le chorégraphe, les admirant, figées dans leur élan. Contrairement à elles, le danseur a la bougeotte, et ses créations ont été dansées dans plus de 70 pays. «*Heureusement que l'aéroport n'est pas loin d'ici*», glisse-t-il. C'est justement l'un des atouts majeurs du coin à ses yeux : «*Dans l'Est lyonnais, on a accès à tout. C'est pratique de vivre ici, et contrairement aux idées reçues, on peut s'y sentir bien.*» D'ailleurs, il y a gardé un pied-à-terre, même si ses 13 années de services au Centre chorégraphique national de Créteil (qu'il a quitté en janvier dernier) l'avaient obligé à en prendre un à la capitale. «*Pour l'équilibre personnel, je pense que c'est important de revenir à ces espaces qui nous ont construits*», raconte le «*gamin de banlieue*», dont la fierté timide se lit sur son visage.

S'engager et s'exprimer. Au-delà d'être son lieu de vie et d'enfance, l'Est lyonnais est aussi pour le San-Priod son espace

de travail, de production, de projection et d'investissement. Il y réalise des spectacles, comme *Folia* qui sera représenté à la rentrée 2023 au théâtre Théo-Argence de Saint-Priest. Au travers de son regard et de ses paroles, c'est une évidence : cette ville chère à son cœur a façonné l'artiste qu'il est aujourd'hui. Il se souvient : «*J'ai commencé à pratiquer le cirque et les arts martiaux au gymnase François-Arnaud, avant de m'intéresser au hip-hop.*» Un art de la rue qu'il promeut en région lyonnaise, et dont il salue d'ailleurs l'évolution : «*Le hip-hop bénéficie aujourd'hui d'une vraie reconnaissance. J'aime faire la passerelle entre les centres culturels et les quartiers, notamment ici à Lyon.*» Et c'est aussi pour cela qu'il a choisi Bron pour implanter son Centre chorégraphique Pôle Pik en 2009. «*L'art permet aux jeunes des quartiers d'exister et de s'exprimer. Je milite pour qu'on se dise qu'il y a de l'art en chacun d'entre nous.*» Sa volonté : «*Décloisonner et fédérer les territoires*», c'est en ces quelques mots que le chorégraphe résume son activité au milieu des rues san-priodes qui l'ont vu grandir et prospérer. **MAXENCE DEPIENNE**

SA ROUTINE

Footing dans les espaces verts



Fort de Saint-Priest, fort de Bron, parc de Parilly... «*J'aime ces coins de verdure parfois méconnus pour aller courir ou me balader.*»

CE QU'IL CHANGERAIT

La ferme Berliet

C'est son gros projet du moment. Hautement symbolique pour lui, la cité Berliet est l'endroit où son père travaillait, et le lieu près duquel Mourad Merzouki a commencé le cirque. Son intention est de reprendre l'ancienne ferme qui s'y trouve et accueille déjà des représentations artistiques pour y implanter un centre de création pour sa compagnie Kâfig, créée en 1996. «*Ce serait à la fois formidable pour l'histoire du site, et très important pour mon histoire familiale et personnelle. Mais pour l'instant nous sommes en phase de discussion avec les partenaires publics qu'on espère bienveillants à l'égard du projet.*»



SON SPOT PRÉFÉRÉ ▲

Le château de Saint-Priest

Surplombant le village de Saint-Priest, l'élégant château accueille un restaurant qu'affectionne le chorégraphe. Le jour de notre entretien, il nous fait visiter quelques-unes de ses grandes salles, avec l'accord aimable des gérants qu'il salue chaleureusement. On comprend alors pourquoi le chorégraphe y vient régulièrement, notamment pour profiter de la terrasse aux beaux jours.

◀ SA BONNE ADRESSE

Le Bistrot de la Cave

Une cave à Bron ainsi que le restaurant Le Bistrot de la Cave accueillent parfois l'artiste et les danseurs lors de réunions de travail conviviales. «*C'est un endroit où l'on boit et mange bien. Je souligne que le patron (Philippe Desebbe, photo), très accueillant, est sensible à l'art, ce qui n'est pas pour me déplaire*», précise-t-il en esquissant un sourire. **51 et 53 avenue Camille-Rousset, Bron.**



Un déjeuner ensoleillé chez Adlouni.

© M.D.

Les meilleurs restaurants **libanais** de Lyon

PAR MAXENCE DEPIENNE

Lyon 1^{er}. Le Grand Liban

Les fauteuils à motifs floraux ne sont pas seulement l'apanage des salons de thé anglais : on le sait moins, mais ils sont aussi très en vogue dans le Beyrouth contemporain. Passer ces considérations décoratives, Le Grand Liban propose une carte qui donne là aussi à voir une autre facette du pays du cèdre, à travers ses mezzes ou ses plats traditionnels : un très bon houmous avec ses pois chiches entiers, des brochettes de kefta, du taouk ou du lahmé, des grillades... et une pléiade de légumes. Un large choix de plats végétarien, végétariens et même sans gluten.

44 quai Saint-Vincent. Du lundi au jeudi de 19h à 22h, vendredi, samedi et dimanche de 12h à 14h et de 19h à 22h. Plats composés : de 17 € à 23 €. Petits plats : de 8,90 € à 11 €.

Lyon 2^e. Mon Liban

Depuis 1989, ce restaurant portait le nom de Mont Liban, mais depuis qu'il s'est refait une beauté en 2018, il a été rebaptisé Mon Liban (sans t). Mais si le nom et la déco ont changé, les plats quant à eux ont gardé leurs saveurs et singularité. On déguste dans la salle décorée de moucharabieh et accueillant une grande cave à vins (libanais) rétroéclairée, des « plats des grands-mères », comme le *mouloukhyé* (ou *mloukhiya*) ou le *mouhalabieh* (flan à la fleur d'oranger) dans une ambiance intimiste et élégante. C'est résolument le plus beau restaurant libanais de Lyon.

19 rue Mercière. De 12h à 14h30 et de 19h à 22h30. Formule du midi : 18 €. Mezze : à partir de 64 € pour deux personnes. Menu du soir : 37 €.

Lyon 3^e. Aklé

Il y a tout juste dix ans, Ayman et Caroline Youness ouvraient un food truck dédié à la cuisine libanaise. Si le camion ne roule que par intermittence, le succès d'Aklé (qui signifie « la bonne cuisine ») peut se mesurer aux différentes adresses ouvertes au fil des années : ils ont désormais un restaurant rue Paul-Bert, un corner aux Halles de Lyon et une boutique à Montplaisir, inaugurée l'année dernière. Et la recette ne change pas : le caviar d'aubergines et les *batata harra* sont exquis, tout comme le reste de la carte. On adore.

85 rue Paul-Bert. Du mardi au vendredi de 12h à 14h, jeudi et vendredi de 19h à 21h30, samedi de 19h à 22h30. Plats : 13,90 €. Formule du midi : 21 €. Mezze pour deux : à partir de 48 €.

Lyon 6^e. Ö Zaa'tar

Comment parler de la cuisine libanaise sans évoquer ses épices. C'est en référence à l'une d'entre elles, le *zaatar*, que l'adresse fut nommée à son ouverture en 2020, en plein Covid. La cuisine libano-syrienne d'Ö Zaa'tar est une véritable affaire de famille. Aux fourneaux, Noura et Simav Al-Sayed, respectivement la maman et la belle-sœur de Johan Al-Sayed, gérant de l'enseigne avec ses deux frères. Une véritable authenticité transparaît dans chaque plat : *kebbé*, *chawarma*, galette garnie de poulet ou de falafels et sa crème de sésame savoureuse.

60 rue Garibaldi. Mardi au jeudi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30, vendredi de 12h à 14h30 et de 19h à 0h, samedi de 19h à 0h. Plats : de 18 € à 22 €. Menu dégustation : à 28 €.

Lyon 7^e. Adlouni

Voilà une petite adresse du 7^e, emplie de simplicité et de convivialité, qui propose notamment quatre recettes de houmous : classique, à la viande hachée, au cumin citronné et aux fèves citronnées. On y retrouve aussi tout ce qui fait un bon restaurant libanais, à savoir des falafels généreux avec leur sauce *tahini*, un taboulé libanais, des feuilles de vigne bien goûteuses... Pleins de peps et de fraîcheur, les petits plats à partager sont parfaits pour un apéritif gourmand en terrasse, ou un repas complet en toute quiétude les chauds soirs d'été.

100 rue d'Anvers. Du mardi au samedi de 12h à 14h et de 18h30 à 22h. Mezze : environ 8 €. Plats : entre 12,90 € et 15,90 €. Formule à partager : de 19,90 € à 23,90 € par personne.

Lyon



Jorge Lara, chef du Barcandier, et Nawar Abazid, cheffe syrienne, cuisineront ensemble le 7 juin, à l'occasion du Refugee Food Festival.

Tout nouveau, tout chaud.

Refugee Food Festival

Valoriser des parcours et des talents, changer le regard que l'on porte sur les personnes réfugiées et apprendre d'elles, voilà ce qui fait l'ADN du Refugee Food Festival. À Lyon, pour cette 8^e édition, cela se traduira par une série de dîners, et pour la première fois, par une collaboration avec un artisan, la Laiterie de Lyon, qui pour l'occasion va proposer des fromages franco-afghans du 6 au 10 juin.

Langage universel. Côté cuisine, c'est le restaurant Barcandier (Lyon 7^e) qui donnera le coup d'envoi. Le chef Jorge Lara propose un dîner en cinq plats avec la cheffe syrienne Nawar Abazid. L'occasion de déguster des *kebbe*, *muhammara* et fleurs de courgettes farcies au *labneh*, soupe de maïs bleu, *kabseh* au poulet, *halawet el jeben* : un gâteau

fondant de semoule à la mozzarella, avec de la mousse de pistache et de la glace à la rose (*photo*). Pendant deux jours, les mercredi 7 et jeudi 8 juin, c'est le chef Pierre Tardy de Belle Lurette (Lyon 9^e) qui partagera sa cuisine avec la cheffe Louda Kentar. Et le jeudi soir, la crêperie Madamann propose un dîner avec deux cheffes éthiopiennes, Baïsssa et Sosuna. Le week-end, c'est la cheffe du nouveau restaurant Semo, Fanny Duranton, qui accueille la cheffe vietnamienne, Chanda Meas. Le festival se terminera avec un banquet franco-syrien orchestré par Steven Thiebaut-Pellegrino du restaurant Morfal et Layal Khatib, le dimanche 11 juin à la Confluence, chez Heat.

VÉRONIQUE LOPES

Du lundi 5 au dimanche 11 juin. Programme sur refugee-food.org/festival. Réservation auprès de chaque restaurant.

Rendez-vous gourmands

SAM 03.06

Lyon 6^e. La ronde des mâchons continue, et cette fois-ci, c'est le restaurant Les Oies Sauvages (dont le patron est franc-mâchon) qui l'organise. Au programme: œufs en meurette, saucisson chaud, cervelle de canuts, quart de rouge. **Les Oies Sauvages, 120 rue Bugeaud, Lyon 6^e. Samedi 3 juin à 8h. 27 €.**

DIM 04.06

Lyon 1^{er}. Le Sunday Brunch revient chez **Sapnà**. L'équipe de Rémy Havetz réinvente le brunch version cuisine fusion asiatique. Deux services sont prévus de 12h à 14h et de 14h à 16h ce dimanche 4 juin. À noter: les deux prochaines dates seront les 9 et 23 juillet. **Sapnà, 7 rue de la Martinière, Lyon 1^{er}. 09 81 77 27 25.**

Lyon 2^e. À l'occasion de la Fête des mères, Le Grand Réfectoire organise un grand brunch ce dimanche à partir de 12h. Un brunch est aussi prévu pour la Fête des pères le 18 juin. **3 cour Saint-Henri, Grand Hôtel-Dieu, Lyon 2^e. 42 € (hors boisson).**

Lyon 6^e. Lyon va se mettre à l'heure taïwanaise avec le Festival Dragon Boat. Une guinguette sera installée le dimanche 4 juin de 13h 30 à 19h, place Cardinal-Jean-Villot.

Le mercato des restos.

Tigermilk, Les Petites Cantines, Fournil et Fourneaux...

Lyon 1^{er}. Au 18 rue Pizay va ouvrir le 31 mai la sixième adresse de la chaîne française de restaurants mexicains, **Tigermilk**, fondée par le chef et entrepreneur Alexis Melikov.

Lyon 4^e. Après les 2^e, 3^e, 5^e, 9^e et Oullins, **Les Petites Cantines**, cantines de quartier à prix libre, ont ouvert leur sixième adresse lyonnaise sur le plateau de la Croix-Rousse au 9 rue Pailleron, le 9 mai dernier. Trois ans après l'ouverture de leur première boulangerie au 21 rue Marc-Bloch dans le 7^e (Jean-Macé),

la boulangerie **Fournil et Fourneaux** arrive sur le plateau de la Croix-Rousse et a ouvert sa deuxième adresse au 56 Grande rue de la Croix-Rousse.

ILS FERMENT.

Lyon 2^e. Clap de fin pour **Raconte-moi la Terre** au 14 rue du Plat, mais la librairie de Bron, située au sein du Décathlon Village, reste ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h.

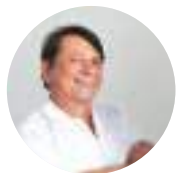
Après trois ans d'existence, l'aventure **Sesame Coffee** s'arrête, rue du Palais-Grillet.

Lyon 2^e et 3^e. Après sept ans d'activité, l'enseigne lyonnaise de «fast good»,

Le Zinc à Burger, va fermer les portes de ses deux restaurants (19 rue Childebert, Lyon 2^e et 15 rue Desaix, Lyon 3^e).

Lyon 5^e. Le restaurant **Chef Lyon**, où nous avons beaucoup apprécié le brunch, va bientôt quitter son local du Vieux-Lyon après six ans; le chef Thierry Rodolphe est à la recherche d'un nouveau lieu mais pour uniquement donner ses cours de cuisine.

Lyon 7^e. Après presque huit ans-, le **Café Nova** fermera ses portes le jeudi 25 mai, en organisant une grande soirée d'adieu.



Par **François Mailhes**

Les Claudiennes

41 rue des Tables-Claudiennes,
Lyon 1^{er}.
04 78 30 53 31.
Fermé samedi et dimanche.

Notre avis



Tarifs

Formule: 16,50 €
(midi).
Menu: 21,50 € (midi).
Tapas: entre 5,50 €
et 7 €.
Verre de beaujolais
(Terres Dorées,
Jean-Paul Brun):
5,50 €.



Le bistrot au *mustikkakukko*

Yann Borghèse (au service) et Guillaume Lamarche (en cuisine), les nouveaux patrons, n'ont pas cherché à nous tordre la tête avec ce type d'inventivité perturbante dont font preuve nombre de restaurateurs en changeant d'enseigne. Les Tables Claudiennes, rue des Tables-Claudiennes, se nomme désormais Les Claudiennes. Simple, basique, efficace comme le menu déjeuner qui sert de pivot méridien à ce qui se pose avant tout comme un joli café de quartier. Simple, mais malin et bon. Survolons la terrine de campagne servie et ses cornichons en éventail. Classique. En revanche, les rillettes de poisson

blanc (du merlu ?) sont assez originales. On sent la présence de citron vert qui nous emmène quelque part dans les îles. Il n'y a pas une once de gras, mais le résultat n'est pas sec. Voilà une toute petite idée, mais elle est menée jusqu'au bout. On n'a pas goûté les asperges vinaigrette, mais celles de la table voisine avaient une bonne tête d'asperges vertes bien fermes, bien droites, il ne leur manquait que la jugulaire.

Les entrées sont servies sur de petites assiettes de mère-grand. La vaisselle dépareillée, dont des chefs-d'œuvre d'art floral signés Arcopal, est à vendre, comme une partie du mobilier ou les tableaux

en canevas, compléments esthétiques indispensables à la biche en plastique de collection. Voilà le cadre pour un bon plat de pâtes (de riz) aux crevettes et au chorizo, une déviation réussie du *jambalaya* de La Nouvelle-Orléans. Mais pourquoi des pâtes de riz ? Parce que le restaurant est « sans gluten » (à part le pain), et aussi pour leur côté glutineux, paradoxalement, qui apporte un confort supplémentaire à une sauce déjà bien crémeuse. Réussie aussi, la salade de la semaine : courgette, feta, roquette, pignons légèrement grillés. Elle illustre toute la différence entre la couture et le bûcheronnage. La courgette est



© MAXIMÉ GRUSS

taillée en fines lamelles qui laissent passer la lumière. Au dessert, vous êtes obligés de communiquer avec Yann, même si vous êtes sociopathe. Il y a du *mustikkakukko*. Hein quoi? Ritamitsuko? Il s'agit d'un délicieux gâteau finlandais à base de myrtille (plus glace et chantilly). En Finlande, où Yann a séjourné, on ne mange apparemment pas que des poissons fumés et de la soupe d'élan. La pâte tient du crumble, mais idéalement sablonneux. Plus local, on vous conseille l'eau minérale gazeuse du Haut-Foréz Montarcher, une bonne découverte, plus dynamique que la Badoit. On peut grignoter à toute heure et le soir, c'est apéro-tapas. Bon endroit pour télétravailler, quand on a envie de ne rien faire (smiley avec le chapeau pointu et la langue de belle-mère). ■



Par Véronique Lopes
absolutveroo

Tartàclo

136 cours Lafayette,
Lyon 3^e.
06 48 13 23 11.

Ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h à 16h30.

Notre avis



Les tarifs

Part de tarte: salée,
4,50 €; sucrée, 4 €.
Formule (une tarte
salée, une tarte
sucrée et un
accompagnement):
7 €.

Sur le pouce

Lyon 3^e



© VÉRONIQUE LOPES

La reine des tartes

Clothilde Gateau a un nom qui la prédestinait à la pâtisserie. Si enfant, la Lyonnaise rêvait d'ouvrir un salon de thé, son parcours l'a d'abord conduite vers une école de commerce, puis l'hôtellerie de luxe. Réalisant que sa passion était ailleurs, Clothilde a tout quitté pour se plonger corps et âme dans le sucré. D'abord à la boulangerie de Saint-Just, puis à L'Atelier de Fred à Dardilly en tant que cheffe pâtissière (elle a profité de ces expériences pour passer son CAP pâtisserie). Repensant à ses tendres années, l'envie de se spécialiser dans les tartes se fait sentir. «*Il y a un côté convivial à ce plat, et surtout une mul-*

titude de déclinaisons possible», sourit la jeune cheffe de 32 ans qui garde un souvenir ému d'un salon de thé dublois, The Queen of Tarts. Alors chaque jour, dans sa petite échoppe entre les Halles de Lyon et la Part-Dieu, elle prépare cinq tartes salées, cinq sucrées: quiche lorraine, tarte épinards-truite, tarte au citron meringué (délicieuse), tirami-tarte... des recettes gourmandes pour lesquelles elle s'amuse à réinventer la pâte brisée en ajoutant parfois une pointe de curcuma, du thym ou des graines de sésame, et dans sa pâte sucrée, de la poudre de pralines ou de chocolat. Tout un monde de possibilités.

Le point... de rencontres

Lyon 2^e

où boire
un verre



© ANTONIN ROLLION

Point Nommé

26 cours Suchet,
Lyon 2^e.
09 87 10 34 32.

Ouverture

Du lundi au samedi
de 11h30 à minuit.

Notre avis



Le genre

Bar de quartier.

Les tarifs

Pintes: de 7 € à 9 €.
Verres de vin:
de 5 € à 11 €.

Depuis novembre 2018, le Point Nommé se veut être le «point» de rendez-vous du quartier. Expos mensuelles, comedy club et théâtre d'impro toutes les deux semaines... Ça bouge dans ce néo-bistrot de la Confluence. En plus de sa programmation, Tess Zacchilli et Florian Belli (*photo*) proposent une cuisine et des boissons 100 % locales. Que ce soient pour les vins, les cocktails, les bières ou même les jus de fruits, le duo ne travaille qu'avec les producteurs locaux. C'est ainsi depuis l'ouverture et cela «*compte bien le rester*». **ANTONIN ROLLION**

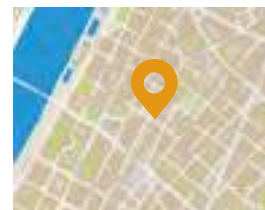
Lyon 7^e Rue Salomon-Reinach

C'est tout récent.

Royaume de la pop

Tout beau tout neuf, le magasin d'Emma Selle vient à peine d'ouvrir ses portes début avril 2023. Au milieu d'une chouette déco clairement inspirée des années 1970, la jeune diplômée d'un master en management propose tout un choix de vêtements mixtes et d'accessoires chinés par ses soins ou réalisés par *upcycling*. «*L'idée, c'est de ne proposer que du vintage, pour couvrir les styles des années 1970 à 2000*», précise-t-elle. Pour cela, Emma se fournit directement dans des ressourceries ou chez des grossistes, mais ne pratique cependant pas de dépôt-vente. Il est également possible de bénéficier d'un service d'*upcycling* sur mesure et de petites retouches à la demande. Enfin, la boutique dispose d'objets de décoration et de vaisselle vintage, trônant sur des étagères très «seventies» ravivées à la main par Emma elle-même. **MAXENCE DEPIENNE**

Tripfrip. 68 rue Salomon-Reinach. Du mardi au vendredi de 10h30 à 19h et le samedi de 10h à 19h30.



© M.D.

Les incontournables de la rue Salomon-Reinach.

À bicyclette. Installé ici depuis juillet 2016, l'Atelier du Chat Perché propose un concept simple: des permanences de mécanique vélo participatives et autogérées. En d'autres termes, tout le monde peut venir réparer son vélo en profitant des connaissances des autres bénévoles contre une adhésion de 20 euros par an. L'atelier se veut un espace d'entraide et adhère à «une démarche antisexistes et antiraciste», tout en proposant des permanences en mixité choisie (entre femmes, personnes trans et minorité de genre) les deuxième et quatrième jeudis du mois de 18h à 20h30. Comptant aujourd'hui trois salariés, l'atelier propose aussi des initiations et formations pour «apprendre les bases dans une atmosphère de confiance».

Atelier du Chat Perché. 29 rue Salomon-Reinach. Permanences: mardi, vendredi et samedi de 15h à 19h, le mercredi de 16h à 20h.



© M.D.



© M.D.

Souffle créatif. C'est en 2020 que cet atelier a été inauguré, initialement comme lieu de travail. Depuis Jade Annequin, Marguerite Porche, Caroline Schmoll (photo) et Sandrina Rocha ont fait de l'endroit un «lieu d'échange et de partage» autour de la créativité et de l'artisanat. Chacune dans leur spécialité, elles dispensent des cours de modelage en grès, des ateliers de teinture sur soie et autres ateliers de création. Les sessions découvertes durent trois heures, et des forfaits pour des séances libres de deux heures pour les plus expérimentés sont également disponibles. Le collectif organise aussi des expositions dont la programmation est à retrouver sur leur site ou leur compte Instagram.

Leopon, atelier de céramique. 60 rue Salomon-Reinach. atelierleopon.com

Stylé. Murs en bétons cirés, néons roses... La Centrale, c'est d'abord tout un univers visuel. Pas étonnant que ses fondatrices, Anaëlle Slodecki (photo, à gauche) et Coline Gosselin (à droite), soient deux stylistes. «Dans cette boutique, on voulait proposer la même énergie créative que chez les grandes marques mais avec une dimension écologique», raconte Coline. Les deux jeunes femmes, qui se sont rencontrées à Paris, proposent uniquement de la seconde main, des pièces chinées une à une et en collaboration avec des associations de réinsertion. L'endroit, pensé comme un «lieu de vie», accueille également un salon de tatouage, de strass dentaire et de nail art.

La Centrale. 51 rue Salomon-Reinach. Du mardi au samedi de 10h30 à 19h30.



© M.D.



Retrouvez
l'actualité
de votre quartier sur
tribunedelyon.fr

Brignais

David Scaringella Davennska

Artisan depuis seulement trois ans après une carrière d'ingénieur, David Scaringella, alias Davennska, fabrique des luminaires uniques à partir d'objets de récupération. Des créations ingénieuses qui ne manquent pas d'âme.

Une flûte traversière ou un radiateur des années 1960, tout peut devenir un luminaire sous les doigts de David Scaringella. À Brignais, dans sa cave qui fait office d'atelier, le quinquagénaire transforme d'anciens objets en lampes uniques et originales. «*Ma première création était composée d'une boîte de sucre et d'un nanomètre*», sourit l'ancien ingénieur dans les systèmes électroniques. Après 25 ans de carrière dans l'industrie, David plaque tout en 2020 pour se jeter corps et âme dans le détournement d'usage d'objets. «*J'avais besoin de mêler mon envie d'un métier manuel, d'innovation et ma fibre créative*.» Celui qui baigne dans l'univers de l'électricité assemble des babioles et les illumine grâce à d'ingénieux systèmes d'électrification, avant de les monter sur des trépieds amovibles. «*Je ne fais aucune soudure, c'est trop facile sinon. J'essaie de trouver des assemblages mécaniques*.» Sa matière première, il la dénêche dans des brocantes, des vide-greniers, ou auprès de ses clients pour des demandes spécifiques.

Créations poétiques. Avidé de challenges, David ne recule devant aucune proposition, même les plus farfelues. Une télécommande d'engin agricole devient un petit robot à tête d'ampoule. Une ancienne thermos prend des airs de fusée. Une enceinte en verre, un excentrique arbre à poivrons rouges. «*J'essaie de faire des choses très poétiques et de coller au maximum à la personnalité des gens. Quant à mes créations originales, chacune porte un nom, ça permet de les incarner*.» Jamais à court d'idées, l'artisan travaille sur une nouvelle gamme de lanternes extérieures à piles rechargeables. Des créations à retrouver prochainement au marché de créateurs du Vieux-Lyon.

IRIS BRONNER

À partir de 129 €. davennska.fr



© BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Il était une fois...

Le tunnel de Fourvière

La «connerie du siècle». C'est ainsi que Michel Noir, ancien maire de Lyon, l'avait qualifié. Dire que le tunnel de Fourvière ne fait pas consensus serait un euphémisme, et ce, depuis sa conception. En 1965, Louis Pradel, maire de Lyon depuis huit ans, entreprend la création d'un tunnel sous la colline de Fourvière. Son objectif : créer une voie rapide desservant le centre-ville pour faire séjourner à Lyon les automobilistes en route vers le Sud en évitant «l'effet nougat» (nom utilisé pour décrire la perte de touristes à Montélimar suite à la création de l'A7), désengorger le tunnel de la Croix-Rousse, et faciliter l'accès à la vieille ville pour la population de l'Ouest lyonnais. Deux autres enjeux de taille s'ajoutent à cette liste : le passage de l'A6 et la jonction avec l'A7 – qui fait partie des autoroutes les plus empruntées de France en période estivale –, et la jonction avec le «plat de nouilles», c'est-à-dire Perrache et ses nombreux axes et modes de circulation.

Pour comprendre l'origine du projet, il faut remonter juste après la Seconde Guerre mondiale. Lyon se développe considérablement pendant les Trente Glorieuses. Jusque dans les années 1970, de grands équipements urbains voient le jour sous l'impulsion de celui que l'on appelle le «maire bétonneur», Louis Pradel : Perrache, sa gare TGV, son métro, et non loin de là... l'autoroute

qui traverse le centre et coupe la ville en deux. C'est lors d'un voyage aux États-Unis dans les années 1950, et plus particulièrement à Los Angeles, que celui que l'on surnommait «Zizi Béton» a particulièrement été frappé par les grands axes routiers qui se croisent et s'entrecroisent dans le centre urbain.

Ainsi, tout au long de sa construction de 1965 à 1971, le tunnel de Fourvière est vendu comme un projet symbolique de modernité. Mais à l'inauguration de l'édifice en 1971, ses 1853 mètres de longueur, ses quatre voies et ses 9,5 m de largeur ne se montrent pas du tout à la hauteur des attentes. Seuls deux des trois tubes prévus pour accueillir la circulation sont aboutis, plongeant à 70 mètres sous terre. Les entrées sont toutefois monumentales : au sud, un bloc semblable à un orgue, composé de cheminées accolées, héberge bureaux et habitations ; tandis qu'au nord, deux imposantes cheminées d'aération encadrent un lion héraldique qui accueille les touristes.

Aujourd'hui, le tunnel accueille plus de 100 000 véhicules quotidiennement malgré la mise en place d'options de contournement par l'autoroute A46 et la RN346 pour fluidifier son trafic régulièrement interrompu, au grand dam des automobilistes riverains et des touristes sur la route des vacances. **MAXENCE DEPIENNE**

Le jour où...

Le palais Saint-Pierre a accueilli le musée des Beaux-Arts

A vant d'accueillir le musée des Beaux-Arts, le palais Saint-Pierre était un bâtiment religieux catholique qui hébergeait des moniales bénédictines. Si on ne connaît pas la date exacte de création de cette abbaye, le monastère des Dames de Saint-Pierre existait déjà au VII^e siècle. Le bâtiment fut restauré une première fois au XII^e siècle, puis au XVII^e siècle, par deux sœurs très aisées nommées «les nobles dames de Saint-Pierre». Celles-ci avaient la volonté de rendre l'abbaye semblable à un palais. C'est à elles que l'on doit sa configuration actuelle ainsi que les décors du réfectoire et de l'escalier d'honneur. Elles l'ont ensuite fait connaître sous le nom de «monastère des filles de Saint-Pierre» en accueillant des filles de haute noblesse indisciplinées qui y recevaient une éducation rigide dictée par la religion. Mais la Révolution française bouleverse les plans des deux sœurs ; elles sont expulsées de l'abbaye et des institutions administratives



Le cloître fut transformé en jardin en 1884 par les architectes René Dardel et Abraham Hirsch, et l'on peut y admirer des statues d'Auguste Rodin ou d'Émile-Antoine Bourdin.

© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

s'installent dans le palais : bourse, école de commerce, école de dessin et sociétés savantes forment à ce moment l'Académie des sciences et belles lettres de Lyon. Les prémices du musée s'esquissent le 31 août 1801, lorsque le ministre de l'Intérieur Jean-Antoine Chaptal prend un décret visant à créer 15 musées dans de grandes villes de province. À Lyon, c'est le palais Saint-Pierre qui est retenu pour ce projet. Pour son ouverture, le 23 novembre 1803,

il reçoit une trentaine d'œuvres du XVII^e siècle (principalement des prises de guerre), et en comptera 110 dès 1811. Entièrement rénové de 1989 à 1998, le musée des Beaux-Arts s'étend aujourd'hui sur 14 800 m² et possède plus de 70 000 œuvres (peintures, sculptures, objets d'art), dont seulement un centième est visible par le grand public à travers les 70 pièces du bâtiment.

ANOUK VASSÉ

Qui est-ce ?

Joseph-Marie Jacquard

Joseph-Marie Jacquard est entré dans l'histoire lyonnaise grâce à son invention : le premier métier à tisser, qui porte désormais son nom, doté d'un système mécanique programmable avec cartes perforées. Né en 1752 à Lyon, il est le fils d'un maître fabricant de soie et d'une mère liseuse de dessins en soierie. Destiné à travailler lui aussi dans l'industrie textile, Joseph-Marie commence toutefois par exercer divers métiers dans le secteur de l'imprimerie. À la mort de son père en 1772, le jeune Jacquard a 20 ans et monte une fabrique de tissus façonnés (en relief) sans succès. Mais le Lyonnais est obstiné. En 1801, il met au point un métier à tisser programmable qui fonctionne grâce à un système de cartes perforées. La machine permet aux ouvriers de travailler sans l'aide du tireur de lacs (celui qui tire les cordes pour permettre le tissage). Ainsi, un ouvrier seul peut réaliser le travail qui était réalisé auparavant par cinq personnes. S'il reçoit le prix des inventeurs de la part de l'Académie de Lyon pour cette innovation en 1805, le métier de Jacquard a soulevé la colère des canuts qui l'accusaient de mettre nombre de travailleurs au chômage... L'inventeur lyonnais aura été le témoin des deux révoltes des canuts, et meurt en août 1834. En 1840, une statue de bronze à son effigie est installée place Sathonay, puis fondue en 1942 et remplacée par une en pierre, aujourd'hui au centre de la place de la Croix-Rousse. **ANOUK VASSÉ**



© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

Parlons lyonnais.

Trivaste

PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

Le nom féminin *trivaste* signifie «bonne correction, raclée, volée de coups» («Il a reçu une bonne *trivaste*, il l'avait bien méritée.»). Le *Dictionnaire des régionalismes de Rhône-Alpes* (2015) indique que *trivaste* est employé en Lyonnais et dans la partie centrale et occidentale de Rhône-Alpes. Il n'est probablement pas très ancien à Lyon puisqu'il ne figure ni dans *Le Litttré de la Grand'Côte* (1894) ni dans le *Glossaire des gones de Lyon* (1907). Comme Frédéric Dard (San-Antonio), originaire de notre région, a employé ce mot dans plusieurs de ses œuvres («M'est avis qu'il a morflé une vilaine *trivaste*, M. Blanc, avec un coup-de-poing américain», *Circulez! Y'a rien à voir*, 1987), *trivaste* est perçu comme argotisme en voie de dérégionalisation. C'est un mot d'origine obscure qui viendrait peut-être du germanique *strid* «dispute, combat».

**SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE LYON
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE EST LYONNAIS
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE OUEST LYONNAIS
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE BEAUJOLAIS VAL DE SAONE**

Sociétés Coopératives à capital variable sises à Lyon régies par la loi 47-1775 du 10 septembre 1947 et par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier.
Affiliées à la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque coopérative,
Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital social de 1 150 000 000 euros.
Siège social : 116 cours Lafayette - 69003 LYON
RCS Lyon 384 006 029

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES SOCIÉTAIRES

Mesdames et Messieurs les sociétaires des Sociétés Locales d'Épargne (SLE) LYON, EST LYONNAIS, OUEST LYONNAIS, BEAUJOLAIS VAL DE SAONE, sont avisés que leur **Assemblée Générale Mixte** respective doit se tenir le :

- **Jeudi 22 juin 2023 à 19h** à Villefranche Sur Saône dans les locaux de Parc Expo - 221 Avenue de l'Europe 69400 Villefranche sur Saône pour la SLE BEAUJOLAIS VAL DE SAONE,
- **Mercredi 28 juin 2023 à 19h** à Irigny dans les locaux de La Pastorale - Rue de Boutan - 69540 Irigny pour la SLE OUEST LYONNAIS,
- **Jeudi 29 juin 2023 à 19h** à Lyon dans les locaux de la Cité Internationale - Centre des Congrès - 50, Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon pour la SLE EST LYONNAIS,
- **Jeudi 29 juin 2023 à 19h** à Lyon dans les locaux de la Cité Internationale - Centre des Congrès - 50, Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon pour la SLE LYON,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 mai 2023,
- Approbation de l'affectation du résultat de la SLE,
- Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales de la SLE,
- Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice,
- Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes,
- Ratification de cooptation d'administrateur (uniquement pour la SLE BEAUJOLAIS VAL DE SAONE),
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

Aucun quorum n'est requis pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Les résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire seront prises à la majorité simple des sociétaires présents et représentés

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Modification de l'article 17 « Assemblées - Admission aux assemblées - Représentation des sociétaires » et de l'article 20 « Quorum et vote » des statuts,
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

A défaut de quorum, l'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée le même jour au même lieu, une heure après l'horaire indiqué, afin de statuer sur le même ordre du jour. Les pouvoirs conserveront leur effet pour cette seconde assemblée.

Une convocation individuelle sera adressée aux sociétaires.

Retrouvez toutes les modalités pratiques et les projets de résolutions sur le site www.cera.societaires.caisse-epargne.fr⁽¹⁾.

Vous pouvez également vous rapprocher de votre conseiller commercial habituel qui vous apportera les informations utiles en lien avec votre Assemblée Générale de SLE.

Présences et pouvoirs

Les sociétaires peuvent participer à cette assemblée en donnant pouvoir selon les modalités décrites dans la convocation qui leur sera adressée à titre personnel.

Conformément à l'article 17-3 des statuts de la Société Locale d'Épargne, les pouvoirs reçus sans indication de mandataire seront utilisés en faveur des résolutions approuvées par le Conseil d'administration et contre les autres.

Documents institutionnels

Les statuts et les listes des membres des Conseils d'Administration des Sociétés Locales d'Épargne sont déposés auprès du Tribunal judiciaire de LYON.

Ils sont disponibles également sur le site www.cera.societaires.caisse-epargne.fr (1), sur simple demande au siège social : Caisse d'Épargne Rhône Alpes- Secrétariat Général- Tour Incity -116 cours Lafayette- 69003 LYON.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès

Pour avis,

Les Présidents des Conseils d'Administration des Sociétés Locales d'Épargne BEAUJOLAIS VAL DE SAONE, EST LYONNAIS, LYON et OUEST LYONNAIS.



Chaque jeudi,
un autre regard sur la ville.

tribunedelyon.fr



Bignon Lebray Lyon – Cabinet d'avocats droit des affaires – **recherche** pour son département **fusion-acquisitions sociétés (FAS)** du bureau de Lyon **un assistant juridique (H-F) Droit des sociétés.**

Le bureau de Lyon comprend 7 associés et 14 collaborateurs.

Notre équipe lyonnaise dédiée au droit des sociétés comprend 9 avocats et intervient dans les domaines du droit général des sociétés (corporate), des fusions-acquisitions et des opérations assimilées (opérations de haut de bilan notamment).

Vos missions

- Préparation des approbations des comptes annuels et des assemblées générales, le portefeuille est essentiellement composé de SARL et de SAS,
- Rédaction d'actes courants et de secrétariat juridique,
- Tenue des dossiers,
- Exécution de formalités afférentes,
- Numérisation des actes et récépissés et réalisation des travaux administratifs liés à cette activité,
- Mise à jour des registres

Le poste exige du candidat de savoir faire preuve d'adaptation, de réactivité et d'autonomie dans le traitement des dossiers.

Profil du candidat recherché

Diplômé(e) d'une formation idéalement en Droit (DUT Carrières Juridiques ou licence Droit) ou en Assistanat, de niveau Bac +2 et avec une première expérience réussie (3 ans) en cabinet d'affaires, de préférence de 1^{er} plan, en droit des sociétés.

Contact : recrutement-talent@bignonlebray.com

Publication des comptes annuels 2022

N°126

SOPROLIB AUVERGNE RHÔNE ALPES

« **SOPROLIB AURA** »

Société coopérative de Caution Mutuelle à capital variable
Siège social : C/o BANQUE POPULAIRE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON
330 971 300 RCS LYON

Bilan au 31 décembre 2022 (en euros)

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Créances sur les établissements de crédit	B.1.1	3 542 766	2 923 868
Opérations avec la clientèle	B.1.2	12 216	26 952
Obligations et autres titres à revenu fixe	B.1.3	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	B.1.3	0	0
Autres actifs	B.1.4	38 531	31 135
Compte de régularisation	B.1.4	554 069	454 486
TOTAL DE L'ACTIF		4 147 583	3 436 440

PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Autres passifs	B.2.1	46 745	35 147
Compte de régularisation	B.2.1	352 351	305 242
Provisions	B.2.4	130 015	144 566
Dettes subordonnées	B.2.2	2 464 281	1 963 037
Capitaux propres hors FRBG	B.2.3	1 154 191	998 449
Capital souscrit		140 182	129 921
Réserves		858 528	744 504
Report à nouveau (+/-)			
Résultat de l'exercice		155 481	114 024
TOTAL DU PASSIF		4 147 583	3 436 440

HORS-BILAN	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés			
Engagements de garantie	B.3.1	143 364 825	116 321 243
Engagements reçus		0	0
Engagements de garantie reçus			

COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
Intérêts et produits assimilés	B.4.1	430 609	352 490
Intérêts et charges assimilés	B.4.1	0	0
Résultat sur portefeuilles de placement et assimilés	B.4.2	0	
Autres produits d'exploitation bancaire	B.4.3	0	1
Autres charges d'exploitation bancaire			
PRODUIT NET BANCAIRE		430 609	352 491
Charges générales d'exploitation	B.4.4	-87 828	-86 381
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		342 781	266 110
Coût du risque	B.4.5	-140 555	-116 939
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		202 226	149 171
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		202 226	149 171
Résultat exceptionnel	B.4.6	0	0
Impôt sur les bénéfices		-46 745	-35 147
RÉSULTAT NET	B.4.6	155 481	114 024

Rapide, facile, devis en ligne... monannoncelegale.com



annonces

légales

Conformément à l'arrêté interministériel du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces légales, le tarif d'un caractère référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 est de 0,193 € HT.

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNE DE LYON
du 1^{er} au 7 juin 2023

Avis administratifs

164358

AVIS DE FUSION DES ASSOCIATIONS

Entité absorbante :
ASSOCIATION SCOLAIRE LA FAVORITE
Siège social : 62 Rue de la Favorite
69005 LYON
RCS LYON 779 883 347
dont l'objet est :
Gestion d'établissement d'enseignement

Dans le cadre du projet de fusion-absorption de l'**ASSOCIATION JEHANNE DE FRANCE**, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant son siège social 6 Rue de la Fraternelle, 69009 LYON, déclarée à la préfecture de LYON le 5 décembre 2001 et publiée au journal officiel du 29 décembre 2001, identifiée au RNA sous le numéro W691072587 et au SIREN sous le numéro 775647340 ayant le même objet, les deux structures ont préparé un projet d'acte de fusion arrêté par leurs Conseils d'Administration respectifs du 27 février 2023 et du 22 février 2023.

Aux termes de cet acte et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les Assemblées Générales Extraordinaires du 3 juillet 2023 pour l'absorbée et pour l'absorbante, l'**ASSOCIATION JEHANNE DE FRANCE** apporte à l'**ASSOCIATION SCOLAIRE LA FAVORITE** l'universalité de son patrimoine avec effet rétroactif et comptable au 1^{er} septembre 2022. Les caractéristiques du projet de fusion sont les suivantes :
- Actif apporté : 6.318 k€ (immobilisations : 3.665 k€ ; trésorerie : 1.958 k€ ; autres actifs : 695 k€)
- Passif apporté : 2.609 k€ (dettes LT : 2.298 k€ ; dettes CT : 311 k€)
- Boni de fusion : 3.709 k€
Le projet du traité de fusion et les annexes y attachées sont déposés au siège de l'association absorbante.

164359

AVIS DE FUSION DES ASSOCIATIONS

Entité absorbée :
ASSOCIATION JEHANNE DE FRANCE
Siège social : 6 Rue de la Fraternelle
69009 LYON
RCS LYON 775 647 340



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 1^{er} janvier 2010 dans la presse quotidienne hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

dont l'objet est :
Gestion d'établissement d'enseignement

Dans le cadre du projet de fusion-absorption par l'**ASSOCIATION SCOLAIRE LA FAVORITE**, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant son siège social 62 Rue de la Favorite, 69005 LYON, déclarée à la préfecture de LYON le 21 juillet 1988 et publiée au journal officiel du 17 août 1988, identifiée au RNA sous le numéro W691058436 et au SIREN sous le numéro 779883347 ayant le même objet, les deux structures ont préparé un projet d'acte de fusion arrêté par leurs Conseils d'Administration respectifs du 22 février 2023 et du 27 février 2023. Aux termes de cet acte et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les Assemblées Générales Extraordinaires du 3 juillet 2023 pour l'absorbée et pour l'absorbante, l'**ASSOCIATION JEHANNE DE FRANCE** apporte à l'**ASSOCIATION SCOLAIRE LA FAVORITE** l'universalité de son patrimoine avec effet rétroactif comptable au 1^{er} septembre 2022. Les caractéristiques du projet de fusion sont les suivantes :
- Actif apporté : 6.318 k€ (immobilisations : 3.665 k€ ; trésorerie : 1.958 k€ ; autres actifs : 695 k€)
- Passif apporté : 2.609 k€ (dettes LT : 2.298 k€ ; dettes CT : 311 k€)
- Boni de fusion : 3.709 k€
Le projet du traité de fusion et les annexes y attachées sont déposés au siège de l'association absorbée.

Constitutions

164115



STORY ABOUT FOOD

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 mai 2023, à LYON.
Dénomination : STORY ABOUT FOOD.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 35 rue Tronchet, 69006 LYON.
Objet : • Conception, rédaction et commercialisation de livres, ouvrages, contenus numériques sur la gastronomie, recettes, accessoires et ustensiles, • Placement de

produits, publication de contenu numériques sur les réseaux sociaux et sites internet, .

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Clause de préemption et d'agrément pour toutes cessions en cas de pluralité d'associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Madame Signe MEIRANE 35 rue Tronchet 69006 LYON.

La société sera immatriculée au RCS LYON. Pour avis.

164260

HARBOR

Par acte SSP du 21/05/2023 il a été constitué une **SAS**

Dénommée : HARBOR

Siège social : 12 rue de la part-dieu 69003 LYON

Capital : 100 €

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

• Toutes prestations de conseils, d'études et d'audit dans les domaines du digital et des nouvelles technologies, ainsi que tous services attachés ;
• La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

• La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

• Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Président : M. FARES Elies 15 rue andre allard 13015 MARSEILLE

Directeur Général : M. KHABABA Yacine 94 rue maurice genevoix 76620 LE HAVRE

Transmission des actions : 11.1. Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés. En cas d'augmentation du capital, les actions et valeurs mobilières sont négociables à compter de leur émission effective. Les actions et valeurs mobilières demeurent négociables après la dissolution de la Société et jusqu'à la clôture de la liquidation. 11.2. La propriété des actions et valeurs mobilières résulte de leur inscription en compte individuel au nom de leur titulaire sur les registres que la Société tient à cet effet

au siège social ou tenus par un intermédiaire financier habilité, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. 11.3. La location des actions de la Société est interdite. 11.4.

Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LYON

164522

KMT EXPRESS

Aux termes d'un ASSP en date du 24/05/2023, il a été constitué une **SASU** ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KMT EXPRESS
Objet social : Transport des marchandises de moins de 3.5 T

Siège social : 19 avenue Jean Bergeron, 69290 CRAPONNE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LYON

Président : Monsieur MARIN KILIAN, demeurant 19 Avenue Jean Bergeron, 69290 CRAPONNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective à zéro heure, heure de PARIS. KILIAN MARIN

164529



Cabinet d'Avocat Daniel Attard
Actes et Droit
Spécialiste en droit des Sociétés
4, boulevard des Alpes
38240 Meylan

RANCARD

Par ASSP en date à MEYLAN du 23/04/2023, la société suivante a été constituée :

Forme : S.A.S.U.

Dénomination Sociale : RANCARD

Capital Social : 2 000 euros

Siège Social : 35 rue René Leynaud - 69001 LYON (Rhône)

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de LYON

Objet : Confection et commerce de détail sous toutes ses formes de vêtements, accessoires, articles chaussants, vêtements

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE LYON
du 1^{er} au 7 juin 2023

en cuir ou fourrures, sous-vêtements, articles d'habillement.

Président : Mme Amandine MEILLAT dmt à VOIRON (38500) - 13 avenue Jacques Chirac, résid. Les Naturelles, bât A1, app 304

La cession des actions de l'associé unique est libre.

Pour Avis.

164544

ISOTEC PRO

D'un acte S.S.P. à LYON du 26/05/2023, il résulte la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes.

Forme : SAS.

Dénomination : ISOTEC PRO.

Siège : 13 Rue des Aulnes, Bâtiment B - 69760 LIMONEST.

Durée : 99 ans à compter de son d'immatriculation au RCS.

Capital : 30.000 Euros.

Objet : L'étude et la réalisation de tous travaux d'installation électrique et mécanique et de projets de centrales de production à base d'énergies renouvelables. L'installation de courants forts et de courants faibles.

Président : Mr Jean-Pierre CIAFFOLONI - dmt à TERNAY - 69360 - 55, Chemin du Terrier.

Chaque action donne droit au vote et à la représentation aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Cessions d'actions à un tiers soumises au droit de préemption prévu par les statuts. La société sera **immatriculée** au R.C.S. de LYON.

164589



AVIS DE CONSTITUTION

B2YT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 mai 2023, il a été constitué une **Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée** présentant les caractéristiques suivantes :

Objet social : Exploitation d'un établissement de restauration et de débit de boissons, traiteur, achat vente négoce distribution de tous produits se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, sur place ou à emporter.

Capital social : 8000 euros

Siège social : 136 J rue Guillaume de Varey, 69380 BELMONT D'AZERGUES

Durée de la société : 99 ans à partir de son **immatriculation** au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

Gérance : Monsieur Benjamin TIFRIT demeurant à BELMONT D'AZERGUES (69380) 136 J rue Guillaume de Varey.

Madame Emilie SERRERI née TIFRIT demeurant à LES-BAUX-DE-PROVENCE (13520) 2400 route des oliviers.

Régimes matrimoniaux

164201

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

« Monsieur Serge Jacques **NICOLLE**, gérant d'entreprise, né à LYON 7^{ème} (69007), le 21 septembre 1963 et Madame Gisèle Annie Louise **ROCHAND**, directrice administrative et financière, née à LYON 4^{ème} (69004), le 06 juillet 1966, demeurant ensemble à BRON (69500), 10 avenue Pasteur, mariés à la Mairie de LYON (69001), le 14 septembre 1991, initialement sous le régime de —, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me SCRIVE, notaire à LYON 1^{ER}, le 03 septembre 1991, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause de préciput

L'acte a été reçu par Me Baptiste FRANCOIS, notaire à LYON 6^{ème} arrondissement, le 6 avril 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Baptiste FRANCOIS, notaire à LYON 6^{ème} arrondissement, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Baptiste FRANCOIS »

164221

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

« Monsieur Arnaud Pierre Claude **DEFOND**, retraité, né à LYON 6^{ème} arrondissement (69006), le 21 décembre 1959 et Madame Brigitte Marie-Juliette **MOTTET**, retraitée, née à LYON 6^{ème} arrondissement (69006), le 17 janvier 1959, demeurant ensemble à ECULLY (69130), 4 rue Fayolle, mariés à la Mairie de LYON 7^{ème} arrondissement (69007), le 29 août 1987, initialement sous le régime de participation aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Jean Yves HUBLOT, notaire à LYON 6^{ème} arr., le 05 août 1987, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle avec clause de préciput

L'acte a été reçu par Me Baptiste FRANCOIS, notaire à LYON 6^{ème} arrondissement, 10 rue de Boileau le 20 février 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Baptiste FRANCOIS, notaire à LYON 6^{ème} arrondissement, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Baptiste FRANCOIS »

164300

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphane GUILLAUMOND, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « BROTTEAUX LAFAYETTE NOTAIRES » titulaire d'un office notarial dont le siège est à LYON 6^{ème} (Rhône), 55, Boulevard des Brotteaux, le 16 mai 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Didier Louis PONSARDIN, Technicien, et Madame Emmanuelle Sylviane GÉRALDINE TRINQUE, Formatrice, demeurant ensemble à LYON 3^{ÈME} ARRONDISSEMENT (69003) 36 rue CHARLES RICHARD Monsieur est né à BOURG-LA-REINE (92340) le 24 février 1969,

Madame est née à PARIS 13^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75013) le 3 juin 1970. Mariés à la mairie de MAISONS-ALFORT (94700) le 15 octobre 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

164480



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 05 avril 2008, Madame Andrée Marcelle **FOURNIER**, en son vivant retraitée, demeurant à MEYZIEU (69330), née à LYON 2^{ÈME} ARRONDISSEMENT (69002), le 8 juin 1933.

Ayant conclu avec Monsieur René Georges Claudius **TOLLOMBIER** un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Odile FONTVIEILLE, notaire à LYON 6^{ÈME} ARRONDISSEMENT, le 5 décembre 2009.

Décédée à BALBIGNY (42510) (FRANCE), le 19 janvier 2023, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène RENARD, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « GAGNAIRE ASSOCIES NOTAIRES », dont le siège social est à MEYZIEU (METROPOLE DE LYON), 7C, rue de la République, titulaire de deux offices notariaux respectivement à la résidence de MEYZIEU (METROPOLE DE LYON), 7C, rue de la République et de SAINT-PRIEST (METROPOLE DE LYON), 8 rue Aristide Briand, le 17 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra

être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Hélène RENARD, notaire à MEYZIEU (Rhône) 7C rue de la République, référence CRPCEN: 69114, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de LYON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Dissolutions

164600

AVIS DE DISSOLUTION

LE FUMOIR

Forme : SAS en liquidation

Capital social : 8000€

Siège social : 4 Rue LOUIS DANSARD 69007 LYON

RCS LYON : 853 670 255

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022. Madame Claire FAVRE, demeurant 4 Rue Louis Dansard 69007 LYON a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

La Présidente

Clôtures de liquidation

164597

SERGE RENOVATION

SARLU au capital de 1000€

Siège Social : 1293 Route d'Alix 69380 CHATILLON

793 051 293 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Par décision de l'AGE du 31/12/2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. NOSSOV SERGUEI 1293 ROUTE D'ALIX 69380 CHATILLON, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/12/2021. Radiation au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE.

Modifications

164027

AVIS DE MODIFICATION

SOLCERA GROUP

SAS au capital de 21 904 810€

Siège Social :

4 Place Charles Hernu

69100 VILLEURBANNE

951 677 129 RCS LYON

Suivant décisions de l'Associée unique du 10.05.2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 21 903 810€ pour le porter de 1 000€ à 21 904 810€

■ ANNONCES ■

■ LÉGALES ■

TRIBUNE DE LYON
du 1^{er} au 7 juin 2023

164055



95 Rue Molière 69003 LYON
« L'Etoile » - 9A, avenue du Général de Gaulle
74200 THONON LES BAINS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES PHARMACIENS RHONE-ALPES - SCI PRA

SC au capital social de 38 112,25 €
31 rue Mazenod 69003 LYON
411 169 923 RCS LYON

Par décisions en date du 31/03/2023 la collectivité des associés a pris acte de la démission de :

- a pris acte de la démission du Syndicat Interdépartemental des Biologistes du Lyonnais, avec effet au 01/01/2023 de ses fonctions de cogérant

- a pris acte du remplacement de Bernard MONTREUIL, Président démissionnaire au 01/01/2023 du Syndicat des Pharmaciens du Rhône, 31 rue Mazenod – 69003 LYON, par Véronique NOURI demeurant 83 route de Lyon – 69450 SAINT CYR AU MONT D'OR, nommée en qualité de Présidente à effet du 01/01/2023

- a décidé, avec effet au 01/01/2023, les nominations en qualité de cogérants du :

- Syndicat des Pharmaciens de Haute Savoie, 15 boulevard de la Rocade – 74000 ANNECY représenté par son Président Caroline REME demeurant 757 route du Port – 74410 SAINT JORIOZ

- Syndicat Pharmaciens de l'Ain, 15 boulevard de la Rocade – 74000 ANNECY représenté par son Président Gabrielle GROSS demeurant 41 rue de Paradis 01100 OYONNAX

- Syndicat Fédéré des Pharmaciens de l'Isère 125 Route Nationale 7 – 38150 SALAISE SUR SANNE représenté par son Président Valérie FLEURY demeurant 16 avenue Félix Viallet – 38000 GRENOBLE

- Syndicat Fédéré des Pharmaciens de l'Ardèche 21 Rue François Valleton – 07200 AUBENAS représenté par son Président Marie-Pascale ETIENNE LHOPITAL demeurant 21 rue François Valleton – 07200 AUBENAS

Les statuts ont été corrélativement modifiés.

164231

INOKUFU

SAS au capital de 50000€
Siège Social : 33 quai arloing
69009 LYON
RCS LYON 879 521 318

Aux termes d'une décision de la présidence en date du 26/04/2023, le capital social a été augmenté de 15789.40€, pour être porté à 65 789.40 €, à compter du 26/04/2023. RCS : LYON.

164058



95 Rue Molière 69003 LYON
« L'Etoile » - 9A, avenue du Général de Gaulle
74200 THONON LES BAINS

SCM DES DOCTEURS EN CHIRURGIE DENTAIRE GROSS-DOMINGUEZ ET HALLONET

SCM au capital de 457,35€
4 rue Orce 69600 OULLINS
317 720 274 RCS LYON

Par décisions du 31/03/2023 la collectivité des associés a pris acte de la démission de Isabelle DULONGPONT-GROSS et de Nathalie DOMINGUEZ de leur fonction de cogérantes, à effet du 01/04/2023 sans pourvoir à leur remplacement.

164466

SCP Sandrine ARFI, Céline SYLVAIN et Mathieu SARRAU

Notaire Associés
BRON (Rhône)
200 Avenue Franklin Roosevelt

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE M.E.K.

SCI au capital de 609,80€
ECULLY (69130)
Les Sequoias Allée 31 route de Champagne
RCS LYON 352 678 650

Aux termes d'un PV d'AG en date du 10 mai 2023, Madame Olivia PERBEN, née KLEM, demeurant 7 Bis Impasse Beethoven 69380 LISSIEU et Monsieur Jean Philippe KLEM, demeurant 18 Chemin Jean-Marie Vianney 69130 ECULLY, ont été nommé co-gérants de ladite société à compter du 10 mai 2023.

Madame Eliane KLEM reste gérante.

Pour avis
Le notaire

164498



AC JURIS
111 rue de Sèze
69006 LYON

RACONTE-MOI LA TERRE

SAS au capital de 175 240,50 €
Siège social: 14 rue du Plat 69002 LYON
420 262 362 R.C.S.LYON

Aux termes du PV de l'AGM en date du 2/02/23, il a été décidé, à compter de cette même date, de **transférer le siège** du 14 rue du Plat, 69002 LYON, **au 14 rue de la Pinette, 69530 BRIGNAIS.**

Les statuts ont été modifiés en conséquence
Mention au RCS de LYON

164505

AVIS DE MODIFICATION

ROBO HOLDING

SAS au capital de 10 000€
Siège social : Parc d'Affaires
de la Vallée de l'Ozon
85 Avenue de Chaponnay
69970 CHAPONNAY

RCS : 948 063 169 RCS LYON
SIRET : 948 063 169 000 15

Suivant Décision Collective des Associés du 9.03.2023, le capital social a été augmenté, à compter de la même date, d'une somme de 4 993 642 €, par création de 4 993 642 actions nouvelles de 1 € valeur nominale. Le capital est fixé à 5 003 642 € divisé en 5 003 642 actions de 1 €, valeur nominale. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du tribunal de Commerce de LYON.

Le Président

164532



AC JURIS
111 rue de Sèze
69006 LYON

DFI SOLUTIONS

SAS au capital de 16 000 €
Siège social
2 bis rue du Petit Revoyet
69600 OULLINS
893 072 835 R.C.S. LYON

L'AG des associés a, en date du 1/09/22, nommé en qualité de DG MR Pierre BAILLY demeurant 3 rue François Chanvillard 69630 CHAPONOST à compter de cette même date.

Mention sera faite au RCS de LYON
Pour avis

164553

INOVENCE

SASU au capital de 1000€
Siège Social :
Résidence le Parc Brunier
19 B rue Pierre Brunier
69300 CALUIRE ET CUIRE
848 646 147 RCS LYON

Par décision du président du 23/08/2021, il a été décidé de **transférer le siège social** à compter du 23/08/2021 **au 23 rue Octave Mirbeau 69150 DECINES CHARPIEU.**
Mention au RCS de LYON

164576

AVIS DE MODIFICATION

IMMO BELLE

SAS au capital de 8 000€
Siège Social :

220 avenue Victor Hugo
69140 RILLIEUX LA PAPE
823 234 133 RCS LYON

L'Assemblée générale de la Société en date du 10 mai 2023, décide de ne pas renouveler les mandats de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société C.L.G.O. Consultants et de Commissaire aux Comptes suppléant de la Société VALEXPER venus à expiration et de ne pas nommer de Commissaire aux Comptes. Pour avis, La Présidente

164591

AUDE ASCENSEUR

SAS au capital de 1000€
Siège Social :
643 BOULEVARD ROGER SALENGRO
69400 GLEIZE
833 223 688
RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Par décision de l'AGE du 22/05/2023, il a été décidé de :

– Augmenter le capital social de 9.000 € par apport de compte courant d'associés, le portant ainsi à 10.000 €

– Nommer Président M. ABDERRAZAK Mohamed 643, bd roger salengro 69400 GLEIZE en remplacement de Mme FATHALLAH Wafaa démissionnaire
Mention au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

164226

SNC MADRAGORE

SNC au capital de 21.112.800€
Siège Social : 40 Rue du Président Edouard
69202 LYON CEDEX 01
793 479 908 RCS LYON

Par décision de l'AGE du 02/03/2023, il a été décidé de **transférer le siège social au 449 Rue DES CLARINES ST BON TARENTEISE 73120 COURCHEVEL 1850.**

Radiation au RCS de LYON et ré-immatriculation au RCS de CHAMBERY

164418

ARTEMIS SECURITY

SAS au capital de 100.000€
Siège Social : 9 Rue de Serrières
69540 IRIIGNY
529 075 194 RCS LYON

Par décision de l'AGE du 28/04/2023, il a été décidé de **transférer le siège social à compter du 01/05/2023 au 266 Avenue du Président Wilson Immeuble 93200 ST DENIS.**

Radiation au RCS de LYON et ré-immatriculation au RCS de BOBIGNY

164456

AGITIM

SAS au capital de 100.000€
Siège social : 55 ter, avenue
René Cassin
69009 LYON
919 590 356 RCS LYON

Le 25 mai 2023, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale qui devient

« OKATIM »

à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

TRIBUNE DE LYON

Retrouvez l'essentiel de l'actualité lyonnaise
dans nos newsletters

Lundi

4 propositions de sorties pour
la semaine

Mardi

Pour les abonnés uniquement,
l'édito en avant-première

Mercredi

Un résumé de l'actu

Vendredi

Des articles plus longs et des
idées sorties pour le week-end



POUR LES SPORTIFS

Vendredi 2 juin

Basket, Élite

(½ finale, match 3).

Asvel – Métropolitans 92
ou Cholet, heure et chaîne
à définir

Samedi 3 juin

Football, Ligue 1 (J38).

OGC Nice – OL (21h)

sur Prime Vidéo

Dimanche 4 juin

Rugby, Top 14 (Barrages).

LOU Rugby si qualification
(21h05) sur Canal+

Basket, Élite

(½ finale, match 4
si nécessaire).

Asvel – Métropolitans 92
ou Cholet, heure et
chaîne à définir

Mercredi 7 juin

Basket, Élite

(½ finale, match 5
si nécessaire).

Asvel – Métropolitans 92
ou Cholet, heure et
chaîne à définir



Lyon dans les médias

© DR



TV. Comme des lionnes

Après le documentaire *Les Joueuses* de 2020, un autre film mettant en scène le quotidien des footballeuses de l'OL s'apprête à être diffusé : *Comme des lionnes*. « C'est l'histoire enfin racontée de l'Olympique lyonnais féminin, une histoire écrite dans une société machiste qui évolue à marche forcée vers plus d'égalité », décrit France 3 qui le diffusera pour la première fois jeudi 8 juin à 22h45.

**52 minutes, à regarder sur France 3
Auvergne-Rhône-Alpes ou sur france.tv**

© TOM AUGENDRE



PRESSE. À Lyon, le footballeur, le voyou et le corps qui finit dans les profondeurs du lac Léman

Le Monde propose un compte rendu du procès devant la cour d'assises de Lyon de Charles Ravet, ancien footballeur semi-professionnel condamné à 20 ans de réclusion pour un assassinat commis dans la cave de la maison de ses parents à Villeurbanne. Le cadavre de Julien Lorini, figure du banditisme lyonnais, sera finalement retrouvé dans le lac Léman. L'affaire tient du polar, jusque dans certains détails sordides.

À lire sur lemonde.fr

TRIBUNE DE LYON

Toute l'actualité en direct est sur
tribunedelyon.fr



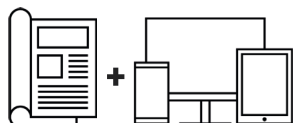
- L'info lyonnaise en continu
- Des idées de sorties : restaurants, culture, art de vivre...
- Des dossiers et enquêtes exclusives
- Des portraits de Lyonnais(e)s inspirant(e)s





Abonnez-vous à **TRIBUNE DE LYON**

1 - Je choisis mon abonnement



Formule complète

- ✓ Tous les articles du site
- ✓ PDF du magazine en ligne
- ✓ Le magazine et ses suppléments livrés chez vous
- ✓ Avantages abonnés

☐ **Offre découverte**

Valable une seule fois, pour tout premier abonnement à Tribune de Lyon

15€ pour 3 mois

☐ **Offre annuelle**

99€/an



Formule numérique

- ✓ Tous les articles du site
- ✓ PDF du magazine en ligne
- ✓ Avantages abonnés

☐ **49€/an**



Tous les abonnements en détail sur notre site
www.tribunedelyon.fr



Formule papier

- ✓ Le magazine et ses suppléments livrés chez vous
- ✓ Avantages abonnés

☐ **Offre annuelle**

65€/an

☐ **Offre Les rues de Lyon**

En plus de la formule papier, recevez le journal de bande dessinée Les rues de Lyon chaque mois

70€/an

2 - Je complète mes informations*

Adresse de livraison :

Société :

Nom et prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Adresse de facturation :

Société :

Nom et prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

3 - Je procède au paiement

☐ **Chèque**

Ordre «ROSEBUD»

☐ **Carte bancaire**

Paiement sécurisé en ligne

☐ **Virement**

Rib au bas de la facture que vous recevrez par mail

Signature :

Nous contacter : abonnement@tribunedelyon.fr ou 06 4196 35 00

* Les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre abonnement et à l'envoi de nos newsletters d'informations. Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de ces newsletters. Conformément à la Loi informatique et libertés du 06/01/78 et selon les articles 4 et 7 du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres de nos partenaires, merci de cocher la case ci-contre : ☐ Pour toute question relative au respect de vos données, vous pouvez contacter : abonnement@tribunedelyon.fr

À retourner à l'adresse :
Rosebud - Tribune de Lyon, 10 rue des Marronniers, 69002 Lyon

**SA TÊTE
QUAND →**

**JE LUI ANNONCE
QU'ELLE VA POUVOIR
S'ENTRAÎNER AU CODE
DE LA ROUTE EN LIGNE.**

16-28 ANS

11
**SERVICES
EXCLUSIFS***

SIMULATEUR D'AIDES
FINANCIÈRES
SOUTIEN SCOLAIRE
ENTRAÎNEMENT AU CODE

BANQUE POPULAIRE, UN CONSEILLER ET DES SERVICES POUR TOI.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

*Offre réservée aux clients BPAURA, âgés de 16 à 28 ans, détenteurs d'une convention Pack Famille ou Forfait Cristal en formule Confort ou Premium.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance - N° ORIAS : 07 006 015 - Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 - Mai 2023 - Document à caractère publicitaire non contractuel.
Agence : White Mirror

**BANQUE POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES**

